

LIVRET D'ACCUEIL

2020





Patrick Koller
Directeur général

Bienvenue chez Faurecia !

Que vous ayez récemment obtenu un poste d'opérateur ou d'ingénieur innovation, ou tout autre type de poste que nous proposons, sachez que vous jouez un rôle clé à l'échelle de votre site, de votre pays et du Groupe dans son ensemble.

Je vous souhaite la bienvenue dans notre communauté de Faurecians et vous invite dès maintenant à adopter et partager notre culture et notre mentalité d'entreprise, pour contribuer sans attendre à notre transformation globale.

Inspirer la mobilité de demain : telle est la promesse que nous faisons à toutes nos parties prenantes. Cette ambition commence avec vous.

Bonne chance !

Jean-Pierre Sounillac
Ressources humaines Groupe
Vice-Président exécutif



Chère/Cher Faurecian,

Pilier de notre culture d'entreprise, le perfectionnement de nos équipes repose sur trois principes clés : la responsabilisation, la gestion de la performance et le développement professionnel.

Chez Faurecia, nous vous encourageons à :

- proposer vos idées d'améliorations vis-à-vis de votre travail quotidien;
- aligner votre performance sur vos objectifs;
- prendre les rênes de votre perfectionnement personnel.

Votre responsable et les équipes RH sont à votre disposition pour vous aider à vous construire un parcours professionnel diversifié qui approfondira vos compétences tout en vous donnant des expériences en phase avec vos ambitions : mobilité géographique et/ou transversale, programmes de formations, etc.

Chez Faurecia, vous êtes aux commandes de votre carrière.

Je vous souhaite de belles réussites !

Table des matières

1	LE GROUPE FAURECIA
2	FAURECIA FRANCE
3	FAURECIA MARCKOLSHEIM

Un des 10 premiers fournisseurs automobiles au monde

Un partenaire de confiance

pour les **constructeurs**, les **véhicules
utilitaires** et les **moteurs à grande
puissance**

17.8Md€
de ventes*

4

activités

- > Clean Mobility
- > Seating
- > Interiors
- > Clarion Electronics

1 véhicule sur 3

dans le monde est équipé
des **technologies Faurecia**

248
usines

115,000

employés de **102 nationalités**
dans **37 pays**

Un investissement durable pour l'innovation

236m€

Investis dans l'innovation
+24% vs 2018

608

brevets déposés
+50% vs 2018

37

centres R&D

8,500

ingénieurs



Comité Exécutif de Faurecia



Patrick KOLLER
Directeur général



**Yann BRILLAT
SAVARIN**
Stratégie



Nolwenn DELAUNAY
Conseillère générale
groupe et secrétaire du
conseil d'administration



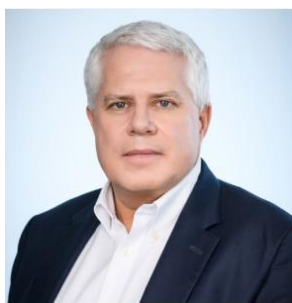
Michel FAVRE
Directeur
financier



**Jean-Paul
MICHEL**
Faurecia Clarion
Electronics



**Mathias
MIEDRICH**
Faurecia Clean
Mobility



**Thorsten
MUSCHAL**
Stratégie client



Kate PHILIPPS
Communications



Patrick POPP
Faurecia Interior
Systems



**Christophe
SCHMITT**
Opérations



**Jean-Pierre
SOUNILLAC**
Ressources
humaines



Eelco SPOELDER
Faurecia
Automotive
Seating



**François
TARDIF**
Chine



**Hagen
WIESNER**
Modules
du
Cockpit

Notre ambition

- > Devenir un **leader mondial** au sein de nos 4 **Business Groups**
- > Devenir le leader en matière de **technologies innovantes et révolutionnaires** pour la **Mobilité durable** et le **Cockpit du Futur**
- > Etre reconnu pour notre **satisfaction totale du client** et notre **excellence opérationnelle**
- > Offrir un **environnement de travail inspirant et motivant** pour tous nos salariés et **contribuer de façon positive à la société**



Des convictions fortes à la base de notre approche RSE

NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE

"En tant qu'entreprise, nous sommes convaincus qu'agir de manière responsable est la clé pour assurer le développement durable de notre écosystème pour les générations futures.

En agissant de manière responsable, nous créons une valeur durable pour toutes nos parties prenantes et assurons la durabilité de notre activité et de la planète.

C'est la raison pour laquelle nous avons défini nos Convictions."

Les enjeux environnementaux constituent un sérieux challenge pour l'humanité

Le monde est dans un état de **développement permanent**

La **diversité** est une force

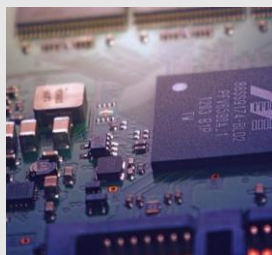
Les entreprises doivent avoir un **impact positif sur la société**

Le pouvoir doit avoir un **contrepoids**

Une réflexion à court terme menace **les générations futures**

Quatre grandes tendances révolutionnaires de l'industrie automobile

CONNECTÉ



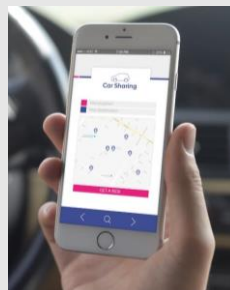
Nouvelle architecture électronique et nouveaux acteurs technologiques

AUTONOME



Créer de nouvelles expériences d'utilisation

CO-VOITURAGE



De nouveaux modèles économiques et de nouveaux acteurs

ELECTRIQUE



Le groupe motopropulseur évolue rapidement vers une électrification accrue

Une stratégie de transformation basée sur :

Mobilité Durable



Accélération vers des **solutions de mobilité propre & zéro émissions**

46Md€ en 2030

marché potentiel

Cockpit du Futur



Connecté, personnalisé et polyvalent pour de **nouvelles expériences d'utilisation**

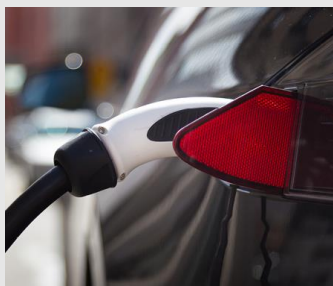
73Md€ en 2030

marché potentiel

4 Business Groups comme leviers de croissance

Clean Mobility

- > Véhicules particuliers
- > Véhicules électriques à double puissance
- > Véhicules électriques à pile à combustible
- > Véhicules utilitaires & moteurs à grande puissance



23,210
employés



86
sites



7
centres R&D

Seating

- > Systèmes de sécurité avancés : châssis, mécanismes et mécatronique
- > Solutions innovantes pour le confort thermique et postural



44,770
employés



76
sites



13
centres R&D

Interiors

- > Planches de bord
- > Panneaux de bord & consoles centrales
- > Systèmes acoustiques
- > Matériaux intelligents
- > Décoration & Éclairages intérieur
- > Modules Intérieurs*



37,370
employés



78
sites



14
centres R&D

Clarion Electronics

- > ADAS
- > Cockpit Domain Controller
- > Expériences d'immersion
- > Technologies d'affichage



7,100
employés



8
sites



3
centres R&D

*SAS Interior Modules est géré de manière autonome mais l'activité financière est reportée dans Interiors Business Group

Une présence internationale au service de chaque client

AMÉRIQUE DU NORD


EMPLOYÉS
20,996


CENTRES
R&D
7


SITES INDUSTRIELS
45

EUROPE


EMPLOYÉS
60,794


CENTRES
R&D
15


SITES INDUSTRIELS
122



ASIE


EMPLOYÉS
25,753


CENTRES
R&D
11


SITES INDUSTRIELS
46

AMÉRIQUE DU SUD & le reste du monde


EMPLOYÉS
7,150


CENTRES
R&D
3


SITES INDUSTRIELS
22

Un portefeuille clients de plus en plus étendu et diversifié

Marché de masse



Premium



Chinois



CV & HHP*



Nouveaux acteurs



*Véhicules commerciaux et à puissance élevée

Le Code Ethique

Le Code Ethique de Faurecia définit les principes de conduite en entreprise régissant les relations quotidiennes avec les clients internes et externes. Ce document doit être utilisé comme un guide contribuant à développer la responsabilisation et l'émancipation des collaborateurs.

Le Code Ethique couvre quatre grands principes éthiques :

- **Respect des droits fondamentaux**
- **Développement du dialogue économique et social**
- **Amélioration continue**
- **Ethique et règles de conduite en entreprise**

Les principes définis dans le Code Ethique ne sont pas exhaustifs. Associés au sens des responsabilités des collaborateurs, ils établissent les règles essentielles de conduite et d'éthique applicables à l'ensemble du personnel de Faurecia, ainsi qu'à ses partenaires.

Ces règles ne se substituent en aucun cas aux lois et réglementations en vigueur dans les différents pays où Faurecia mène ses activités ni aux principes et règles relevant d'autres politiques et procédures internes en vigueur au sein du groupe Faurecia.

Notification de violation du Code Ethique

Tout salarié du Groupe qui aurait connaissance de violations des règles définies dans le Code Ethique peut décider de le signaler à la direction de l'entreprise, soit par le biais de la procédure d'alerte interne, soit par une procédure d'alerte renforcée.

La procédure d'alerte interne consiste à porter le sujet à l'attention d'un superviseur/directeur des ressources humaines, verbalement ou par écrit. La procédure d'alerte renforcée est réservée aux situations impliquant un risque sérieux dans les domaines comptable, d'audit financier ou de lutte contre la corruption. Elle consiste à signaler le sujet à un organisme extérieur au groupe Faurecia. S'il y a lieu, cet organisme extérieur peut en référer au Président - Directeur général de Faurecia.

Le Code Ethique est lié aux Faurecia Core Procedures (FCP). Disponible sur le site intranet du Groupe, il a été traduit dans un certain nombre de langues.



7 engagements pour une route plus sûre

Faurecia s'engage pour la sécurité routière

Nous nous engageons et signons l'appel des employeurs pour la sécurité de nos salariés sur la route.

NOS 7 ENGAGEMENTS



Nous limitons
aux cas d'urgence les
conversations téléphoniques
au volant



Nous prescrivons la **sobriété**
sur la route



Nous exigeons le port
de la **ceinture de sécurité**



Nous n'acceptons pas
le **dépassement des vitesses**
autorisées



Nous intégrons des
moments de repos dans
le calcul des temps de trajet



Nous favorisons la **formation**
à la sécurité routière



Nous encourageons
les **conducteurs de deux-roues**
à mieux s'équiper

faurecia
inspiring mobility

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



7engagements.routeplussure.fr
[#employeursengages](#)
[#routeplussure](#)

Histoire

Le groupe Faurecia a été créé en 1997 à la suite de la fusion de deux sociétés françaises Bertrand Faure et ECIA.

La première spécialisée dans les garnitures à ressort des sièges d'automobile et la seconde, filiale du constructeur automobile PSA Peugeot Citroën, dans les systèmes d'échappement, les sièges, les blocs avant et les aménagements intérieurs de véhicules.

Rapidement Faurecia a commencé à se développer en France et dans le reste du monde, notamment via l'acquisition d'entreprises reconnues, comme par exemple Sommer Allibert, rachetée en 2000 et née de la fusion, dans les années 1970, de Sommer (revêtements de planchers d'automobiles) et d'Allibert (pièces automobiles moulées par injection) ou encore Automotive Systems, spécialiste américain de l'échappement.

Bien avant leur intégration dans Faurecia, plusieurs sites de production en France ont fait partie de l'aventure industrielle qui a abouti à la construction du Groupe.

Un développement qui n'a jamais cessé depuis...



Chiffres clés

> 40 sites et plus de 10 000 collaborateurs

Tout en poursuivant son déploiement à l'international, Faurecia reste solidement implanté en France, berceau de ses activités, avec plus de 10 000 collaborateurs.

> Temps forts 2019



> Le Faurecian Day, date anniversaire de la célébration de la culture d'entreprise : Being Faurecia

Being Faurecia

> Le programme FUELS – Le challenge solidaire organisé en octobre a permis de soutenir près de 25 associations caritatives proposées par ses salariés et dans lesquelles ils sont engagés personnellement.



Challenge
SOLIDAIRE



Engagés ensemble !

En 2019, **Fuels évolue**,
l'engagement d'un seul devient celui de tous !



Vous êtes salarié au sein de votre site Faurecia,
Vous êtes engagé au sein d'une association caritative,
Vous avez envie de la faire connaître et de la soutenir ?

Proposez votre association !

Une **Journée solidaire** sera organisée sur votre site en faveur de l'association choisie.
Déposez votre formulaire au service RH.

Sites

> Carte des sites France

Outre son siège social comprenant le campus européen de son université d'entreprise, la France compte 32 sites de production et 7 centres de R&D et D&D qui couvrent les quatre activités du Groupe : Seating, Interiors, Clarion Electronics et Clean Mobility



Un véhicule phare

> Peugeot 208, un numéro gagnant

Trois ans après le SUV 3008, la Peugeot 208 devient la Voiture de l'année 2020 (COTY), devant la Tesla Model 3 et la Porsche Taycan. C'est la sixième fois que Peugeot remporte ce trophée européen qui existe depuis 1964. De nombreux sites français contribuent à équiper ce modèle.



Que fait globalement Faurecia pour cette nouvelle star ?

> SEATING

- Sièges complets
- Structures avant et arrière
- Mécanismes
- Mousses
- Coiffes
- Appuie-tête

> CLEAN MOBILITY

- Ligne d'échappement complète parties chaudes et parties froides pour le moteur Essence 1.2L et le moteur Diesel 1.5L

> INTERIORS

- Tableau de bord
- Console centrale
- Panneaux de porte

> AST

- Insonorisant tablier habitacle
- Insonorisant plancher
- Tapis habitacle
- Coffre
- Tablette



Politique de la Direction

faurecia
inspiring mobility

Site de Marckolsheim



Politique Qualité, Sécurité et Environnement 2020

Dans le cadre de la stratégie établie par le site de Marckolsheim et en accord avec les politiques qualité, sécurité et environnement de notre division FIS/AST, nous nous engageons à :

- Respecter les exigences réglementaires ainsi que les exigences des référentiels IATF 16949:2016, ISO 9001:2015 et ISO 14001:2015,
- Respecter les exigences de nos parties intéressées,
- Assurer la sécurité de nos collaborateurs,
- Réduire les impacts sur l'environnement liés à notre activité en termes de rejet, de consommation d'eau et d'énergie, et de déchets,
- Maintenir l'amélioration continue du système de management QHSE,
- Mettre à disposition les moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs et pour promouvoir le travail en équipe.

En lien avec ces engagements, nous avons comme objectifs d'améliorer nos performances vers un niveau benchmark des équipementiers automobiles :

- Maintenir 10 réclamations clients en 6 mois roulant à fin S1 et atteindre 7 réclamations clients en 6 mois roulant à fin 2020,
- Maintenir les scraps internes à 0,7% du CA en moyenne sur 2020,
- Réduire notre niveau de MPM à 200 MPM sur 6 mois roulant pour fin 2020,
- Maintenir notre culture FES et continuer notre progression avec un objectif de 60% lors de l'audit officiel
- Diminuer nos bons de 1^{er} soin (Fr2t) à moins de 52 sur l'année,
- Déployer 100% du tri des déchets dans l'usine et réduire de 35% le budget des déchets
- Maintenir notre consommation en électricité à 150 KW/K€ ainsi que notre consommation en eau de nappe à 75 000 m3 maximum.
- Respecter l'arrêté préfectoral en termes de rejet de COV et de DCO.

A Marckolsheim, le 12 mars 2020

MAZILLE Pierre Directeur Site	BEN HADDOU Lhoucine Responsable Qualité	AUGEREAU Guillaume Responsable UAP 1	Responsable UAP 2
WAJSBERG Nicolas Responsable Logistique	CARISEY Nicolas Responsable Technique	DUBUISSON Aurelia Responsable Ressources Humaines	BITSCH Céline Responsable HSE
SALLE Alexandre Responsable FES	GRAFF Elodie Responsable Achats	DENNY Claude Contrôle de Gestion	

Les Accords applicables au sein de Faurecia Automotive Industrie

ACCORD TRIENNAL EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'entreprise rappelle son attachement au strict respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes dans le cadre de leur activité professionnelle, conformément aux principes fixés par le code éthique et le code du management du Groupe Faurecia.

La nécessité de veiller à l'absence de toute sorte de discrimination porte notamment sur le recrutement, les qualifications, la rémunération, les promotions, la formation et les conditions de travail.

CHARTRE SUR LE « DROIT A LA DECONNEXION »

Depuis le 1er janvier 2017 (loi n°2016-1088 du 8 août 2016), le **droit à la déconnexion** est entré en vigueur dans le cadre de la loi Travail.

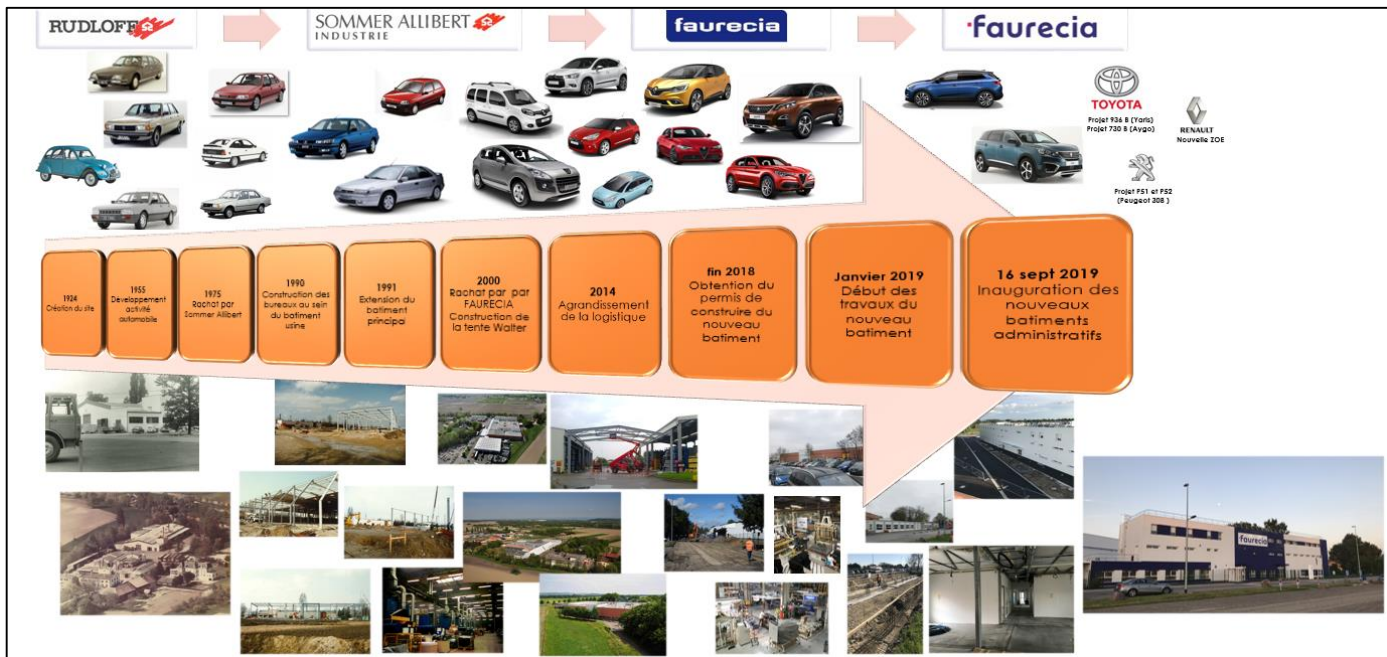
L'objectif est de mieux respecter les temps de repos et de congés des salariés et de séparer de manière significative leur vie professionnelle de leur vie privée.

C'est dans ce cadre, et dans celui d'une **transformation numérique** générale entraînant une digitalisation croissante des process et outils, que la Société Faurecia a décidé de mettre en place des dispositions pragmatiques concernant le « droit à la déconnexion », en vue d'accompagner l'essor de ces outils dans le respect, notamment, des différences culturelles et générationnelles.

- Exemples d'actions liés au droit à la déconnexion :



Histoire du site



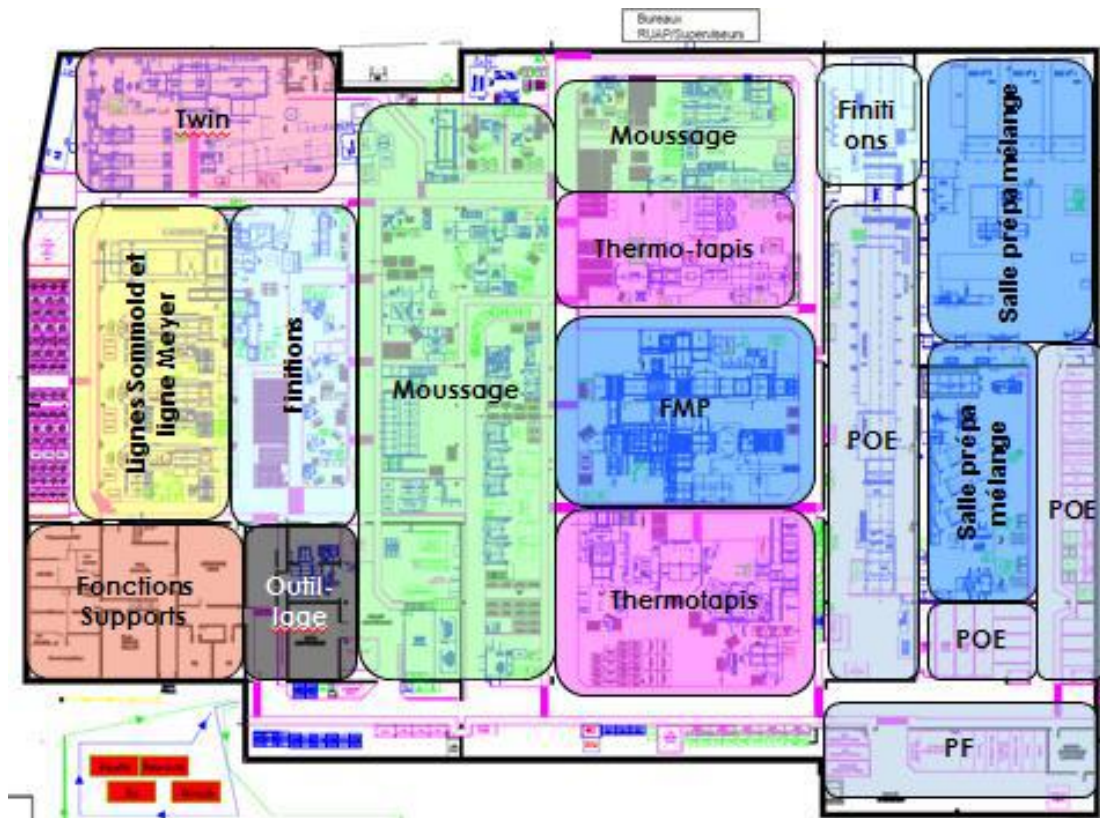
- **Création du site 1924** : E.Rudloff fonde la société Rudloff qui est spécialisée dans la production de bourre textile destinée, entre autre, à la matelasserie et à l'habillement
- **1950** : E. Rudloff développe le procédé d'obtention du feutre de coton par polymérisation de résine
- **1955** : La société Rudloff s'implante dans l'industrie automobile comme sous-traitant
- **1972** : La société Sommer (spécialiste du feutre) et la société Allibert (spécialiste de l'injection plastique) s'associent pour créer le groupe Sommer Allibert
- **1973** : Construction du bâtiment principal de production « Rosenweierhoff »
- **1975** : La société Rudloff est rachetée par le groupe Sommer Allibert
- **1990** : Construction des bureaux placés dans le bâtiment de production
- **1992** : Extension du bâtiment principal de production
- **1998** : Sommer Allibert développe le procédé Sommold
- **2000** : Le groupe Faurecia rachète la partie automobile du groupe Sommer Allibert. Construction du hall de stock produit fini « Walter »
- **2004** : Faurecia développe le procédé Trimelt sur le site de Marckolsheim
- **2007** : Journée portes ouvertes
- **Juillet 2007** : Début du moussage
- **Septembre 2014** : Agrandissement de la logistique
- **2015** : Arrivée du nouveau client FIAT
- **2016 – 2017** : Renouvellement du parc machines
- **Septembre 2019** : Inauguration du bâtiment des locaux sociaux : réfectoire, vestiaires, accueil...

Plan du site (usine, nouveau bâtiment)

Nouveau bâtiment (accueil)



Plan de l'atelier de production



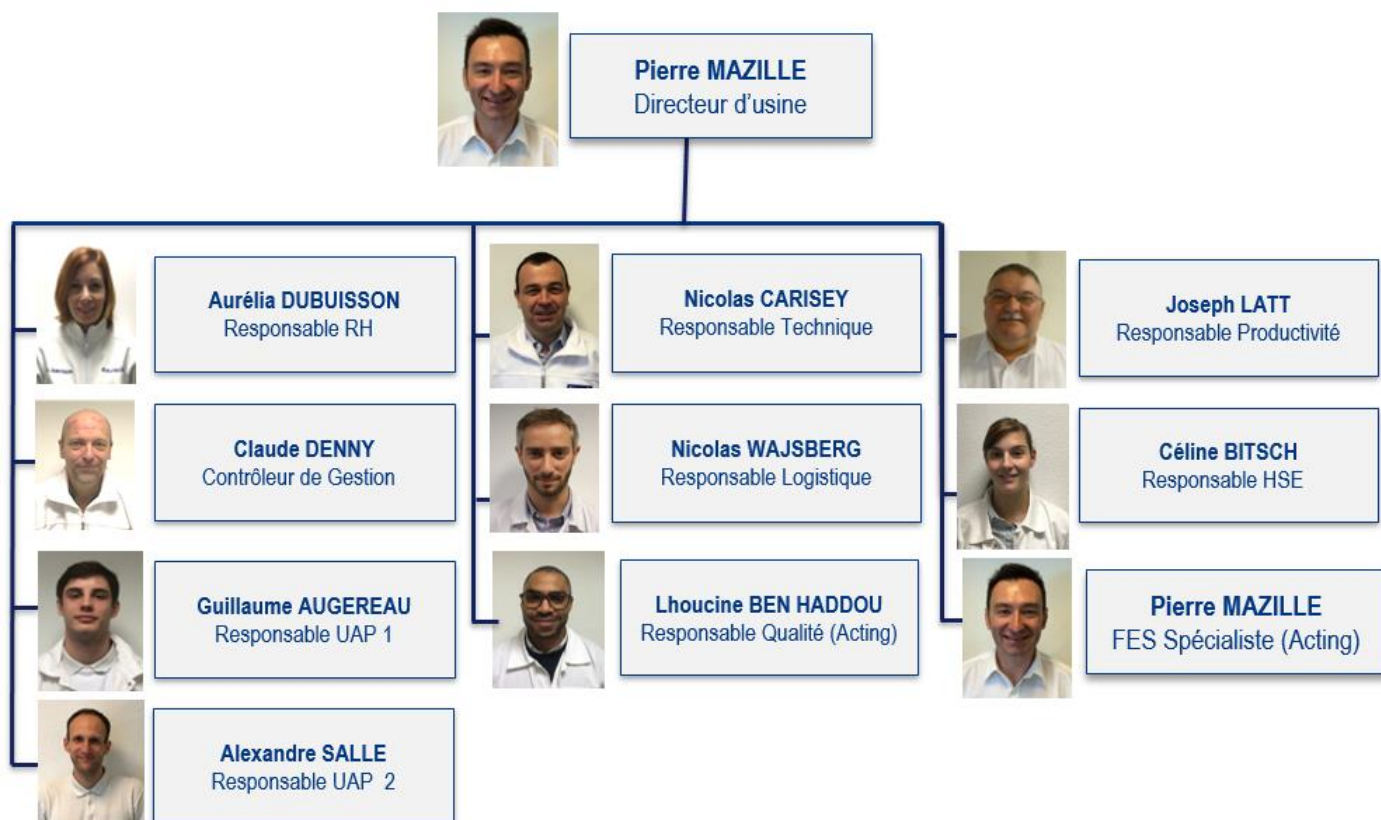
Organisation Humaine de Production (OHP)



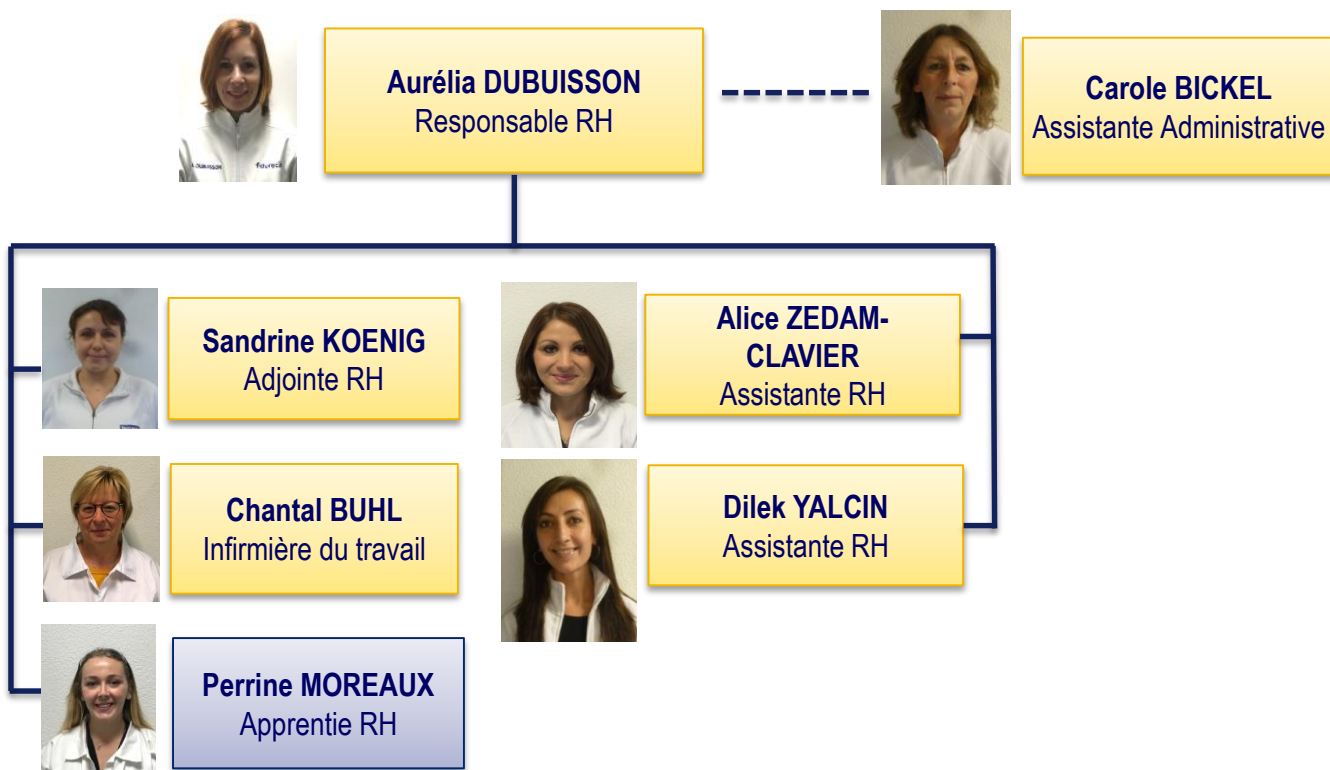
- UAP 1
- UAP 2
- UAP LOG

Présentation du site

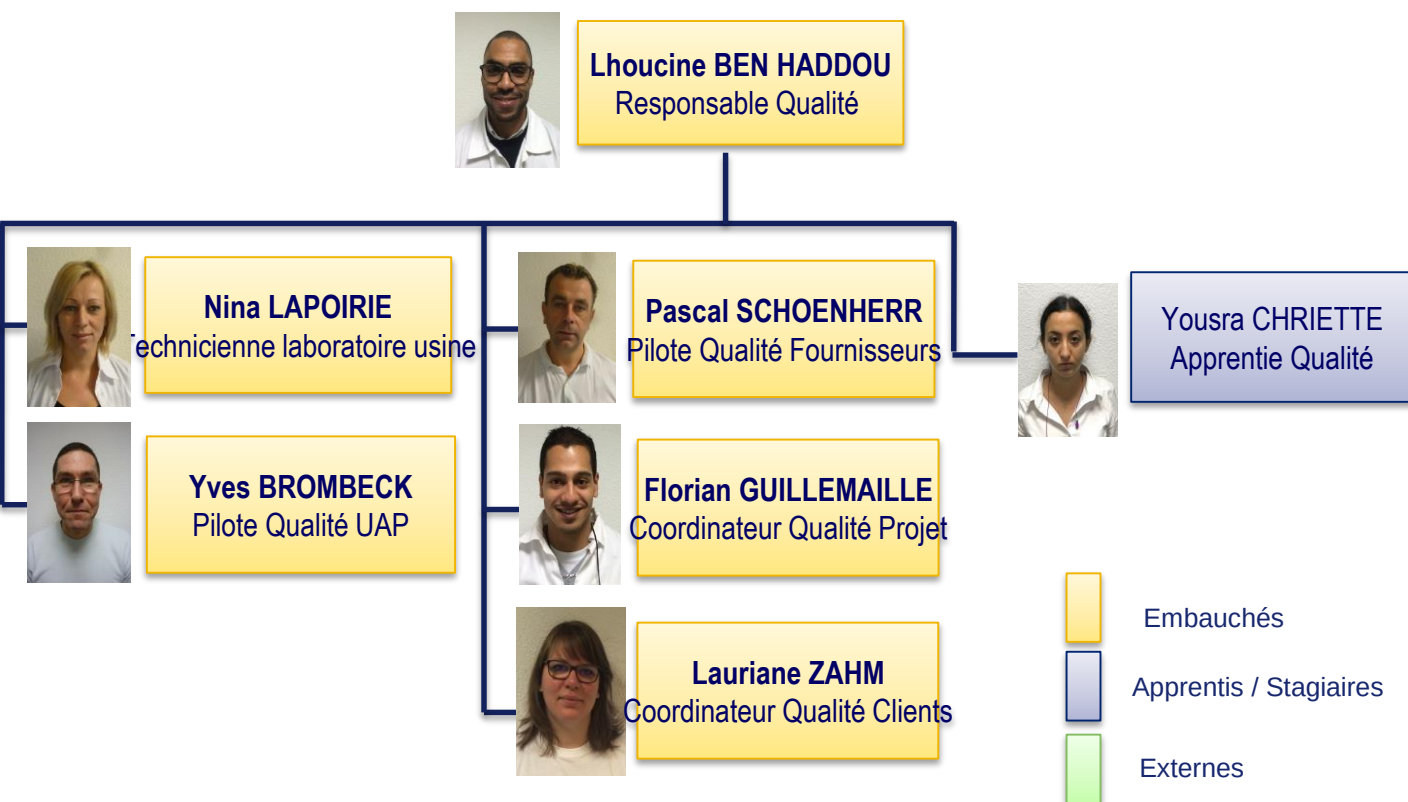
- **Nombre d'employés site (mars 2018) :** 250 Employés
- **Surface :** 46 000m² (dont 21 000m² couverts)
- **Chiffre d'affaires**
 - 2012 : 47,9 M€
 - 2013 : 46,0 M€
 - 2014 : 48,0 M€
 - 2015 : 48,0 M€
 - 2016 : 48,0 M€
 - 2017 : 66,0 M€
 - 2018 : 69,0 M€
 - 2019 : 67,1 M€
- **Produits livrés :** Acoustics & Soft
- **Technologies :**
 - Ligne sommold
 - Ligne thermoformage tapis
 - Découpe jet d'eau & mécanique
 - Moussage
- **Certification :** ISO 14001; ISO 9001 ; IATF - ISO TS 16949
- **Comité de Direction**



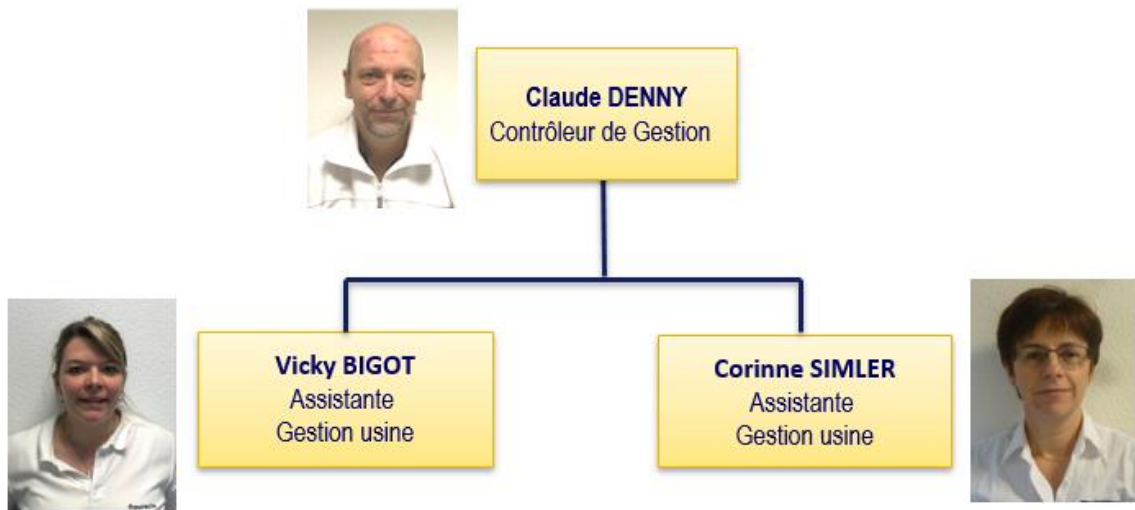
Service RH



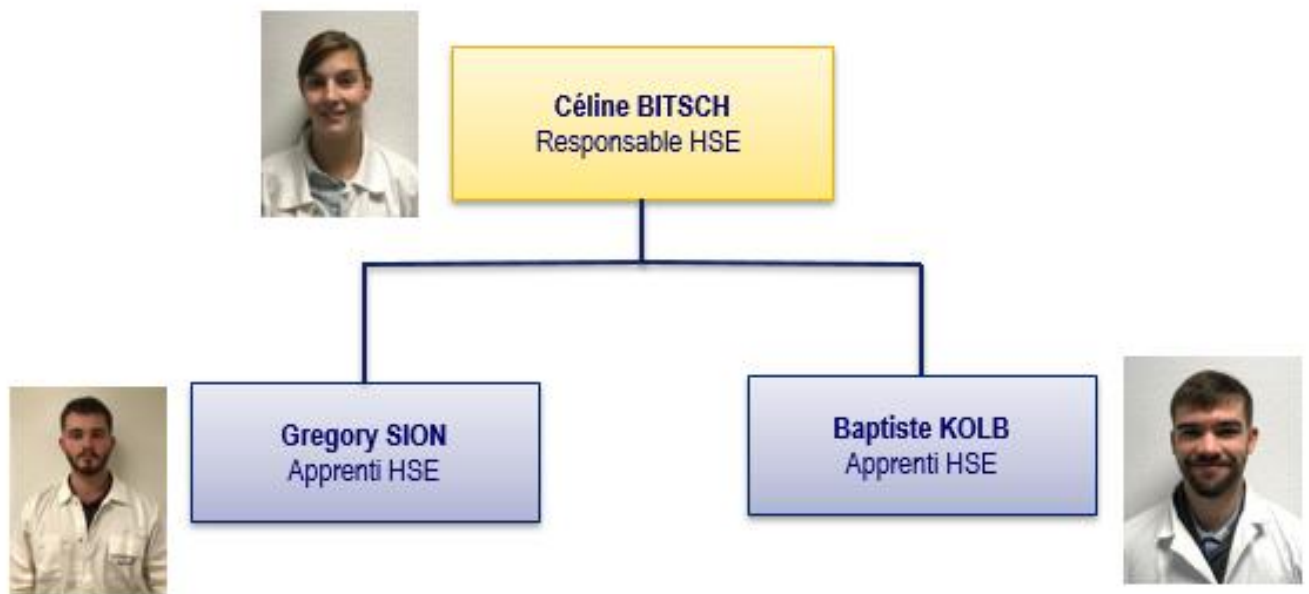
Service Qualité



Service Contrôle de Gestion



Service HSE

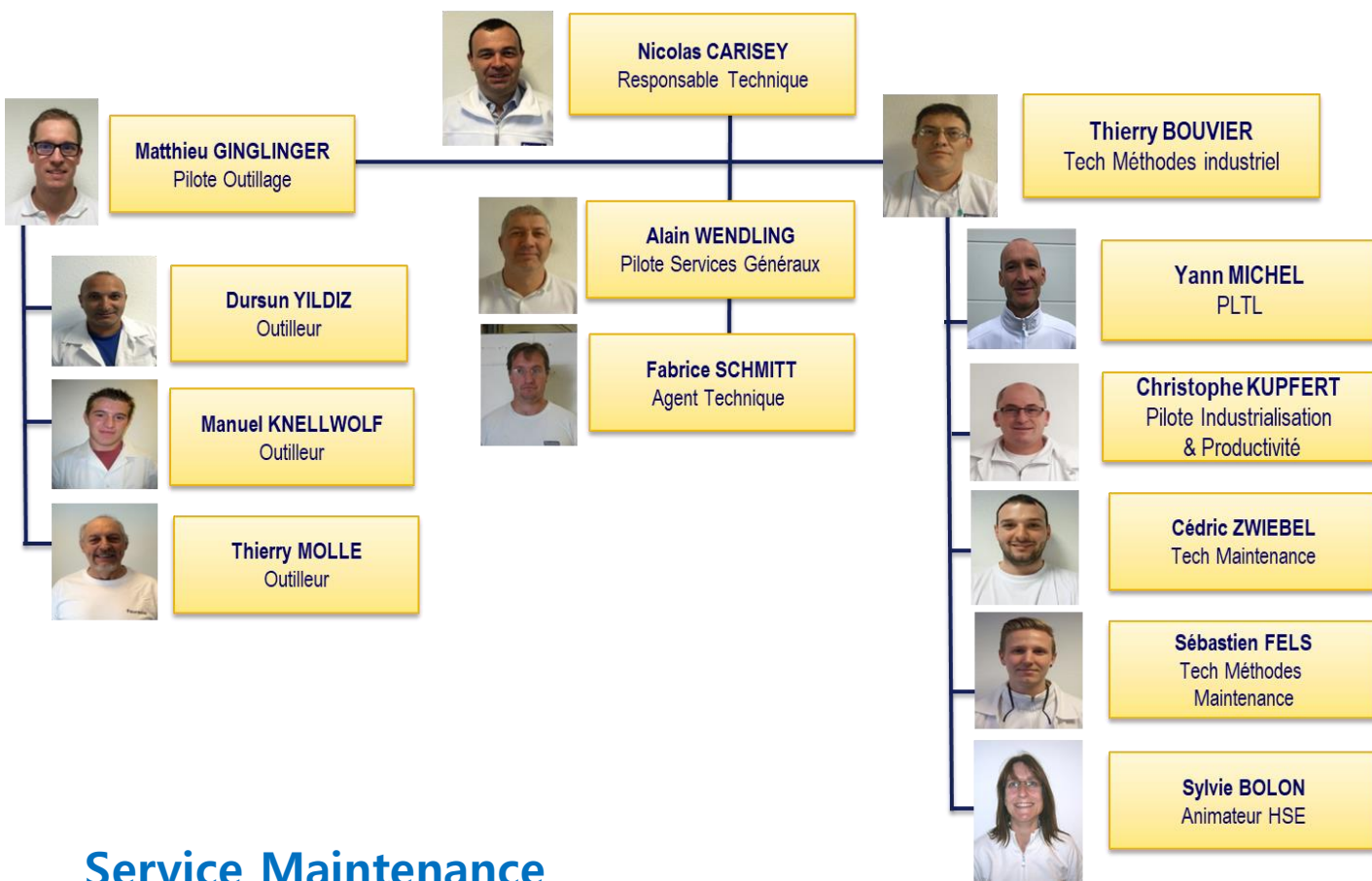


Embauchés

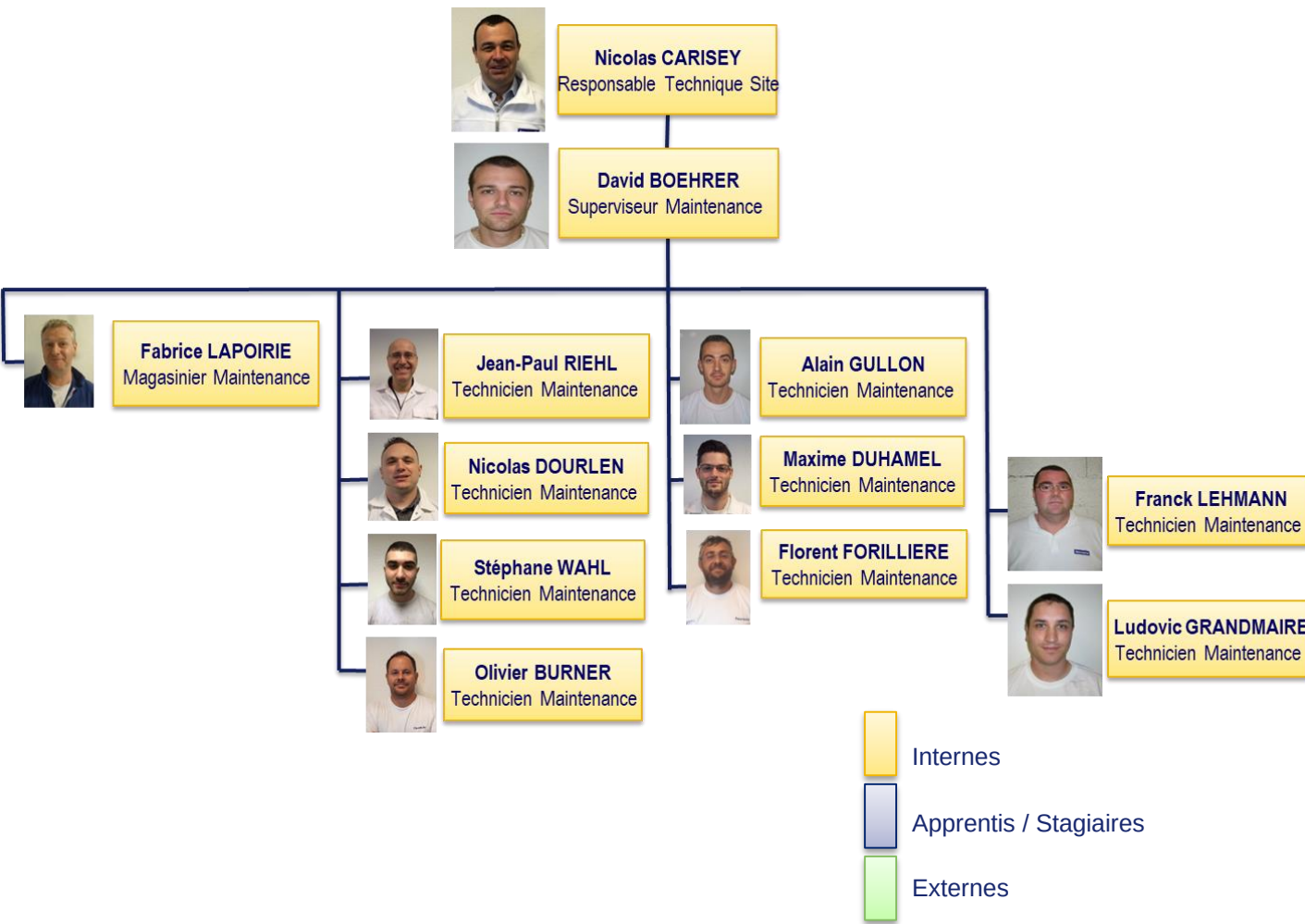


Apprentis / Stagiaires

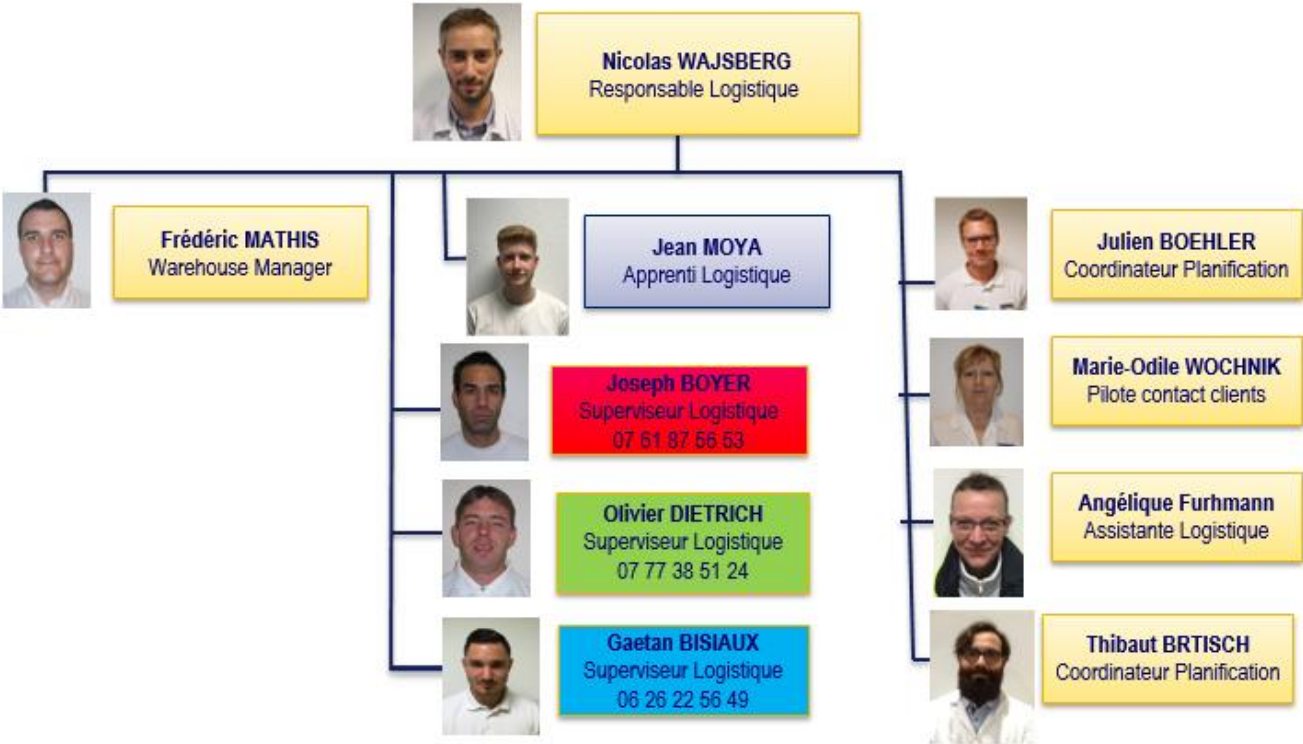
Service Technique



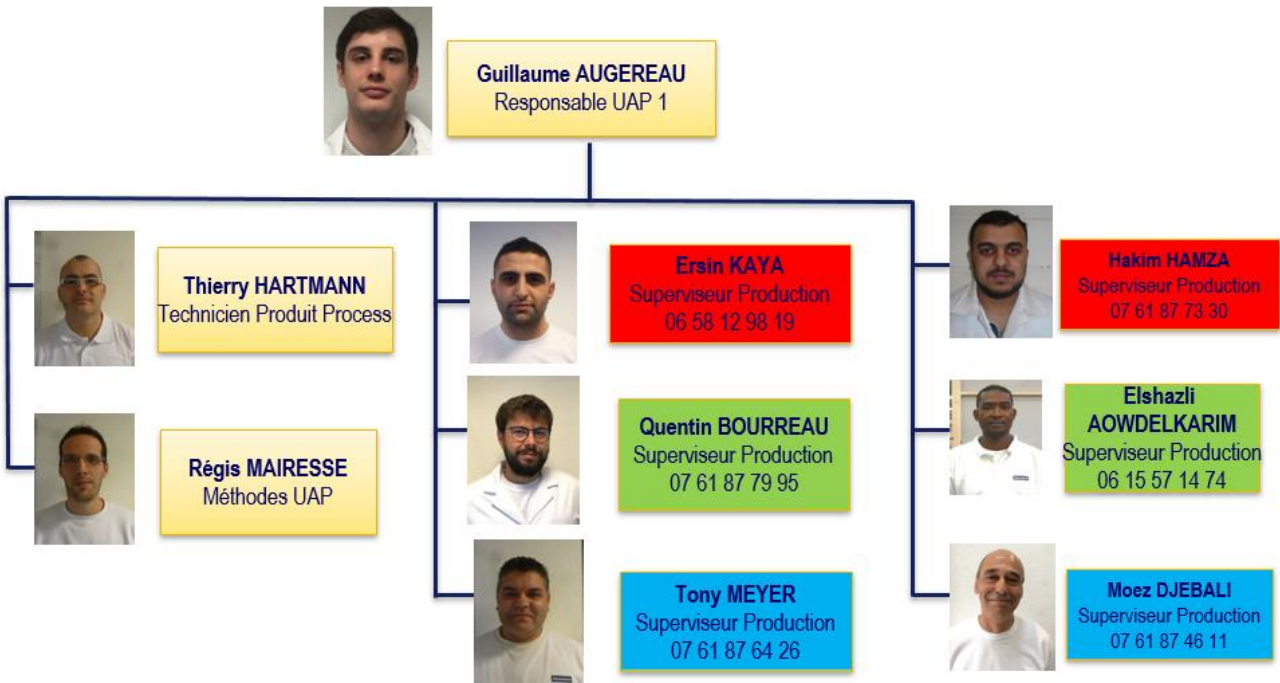
Service Maintenance



Service Logistique

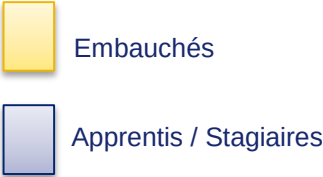
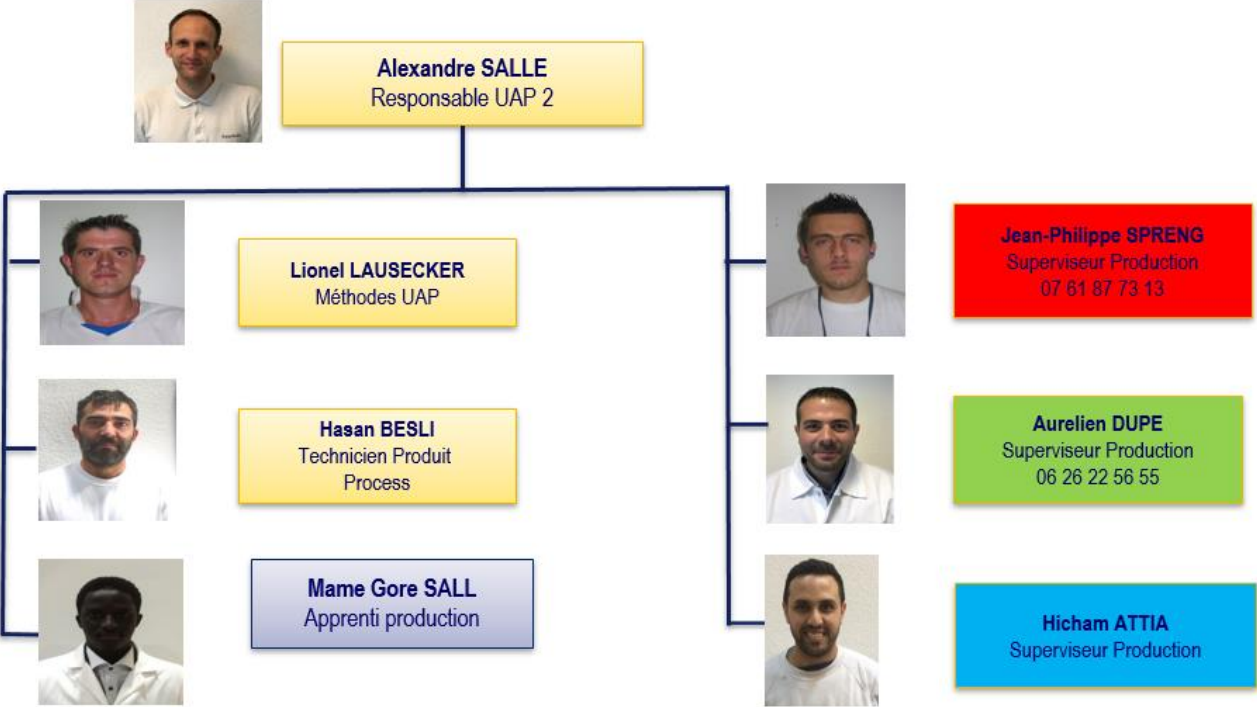


Service Production UAP 1

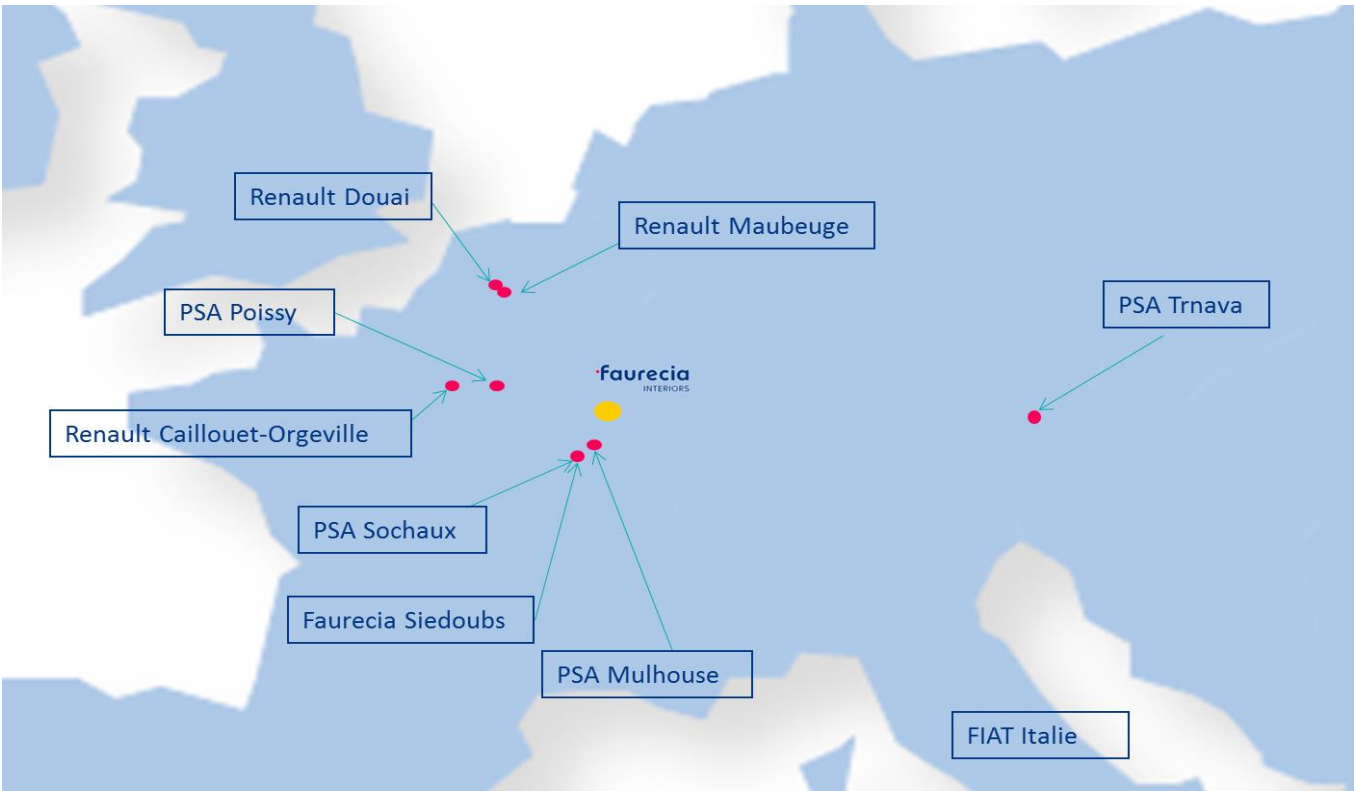
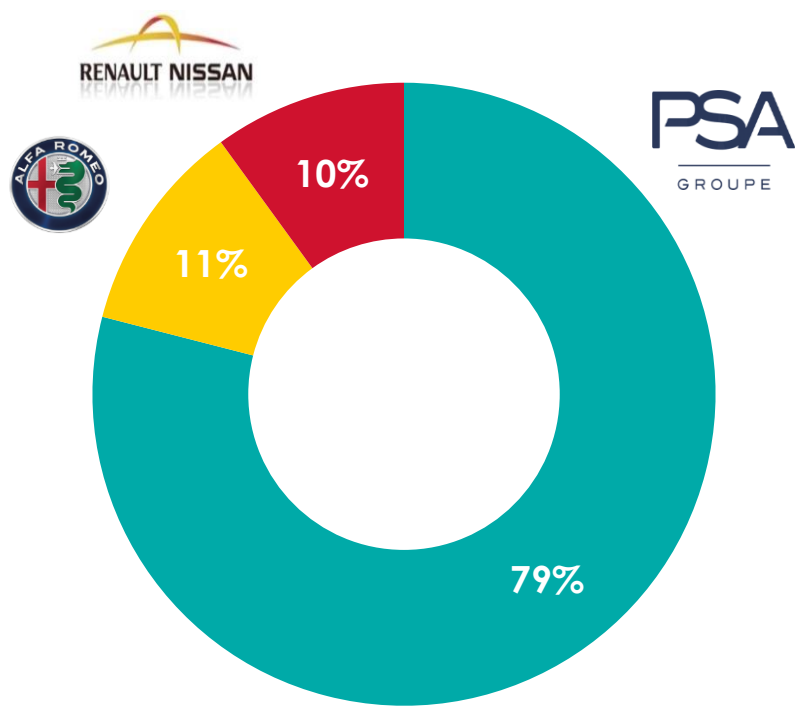


-  Embauchés
-  Apprentis / Stagiaires

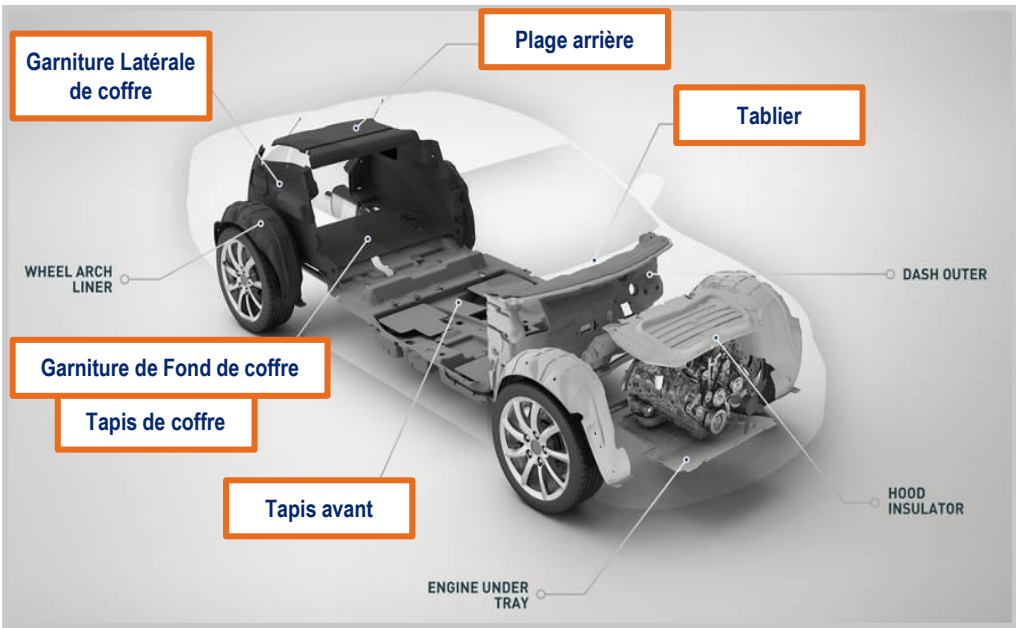
Service Production UAP 2



Nos clients



Nos produits



Tapis avant



Tapis de coffre



Garniture Latérale de coffre



Plage arrière « tablette »



Tablier



Garniture fond de coffre



Tapis sous assise

Informations pratiques

■ Horaires de travail

Conformément à la législation en vigueur, en matière de durée du travail, le salarié se trouve à son poste de travail (en tenue de travail) aux heures fixées pour le début et pour la fin du travail. La direction se réserve en respectant les limites et procédures Imposées par la législation du travail, **la possibilité de modifier les horaires** de travail en fonction des nécessités de l'usine.

Pour les équipes postées **les horaires de travail** sont les suivants :

- **Matin** : 5h - 13h
- **Nuit** : 21h – 5h
- **Après-midi** : 13h - 21h

Les pauses « casse-croûte » sont d'une durée de 20 minutes et débutent à

- **Matin** : 8h40
- **Nuit** : 1h10
- **Après-midi** : 17h40

Une 2ème pause de 10 minutes est organisée avec le service.

L'alternance des équipes est la suivante : Matin ---- Nuit ---- Après-midi

Pour les équipes de journée, **les horaires de travail** sont les suivants :

8h00-12h00 13h00-16h45



■ Infirmierie

L'infirmierie est située à l'entrée du site dans le bâtiment des locaux sociaux. Cet espace est dédié à la réalisation des 1ers soins par notre infirmière et nos SST.



Pour toutes questions liées à la santé, Chantal BUHL notre infirmière est présente en horaire de journée. Chantal est joignable au 07 61 87 75 90.

Son bureau est situé au niveau des bureaux direction dans le bâtiment usine (à gauche en haut de l'escalier du hall d'accueil)



■ Equipement de protection individuelle (EPI)

Les vestiaires sont à la disposition des salariés. Toute personne travaillant au sein de l'usine de Marckolsheim doit porter:



- **des chaussures de sécurité**
- **des lunettes de sécurité transparentes** (pas de lunettes fumées)
- **un vêtement de travail blanc au logo Faurecia** (tee-shirt, chemise, blouse...)
- **des bouchons d'oreilles** : moulés pour le personnel embauché et en mousse pour les intérimaires et société extérieure

La casquette de sécurité doit être portée visière vers l'avant.



L'utilisation des écouteurs est interdit au poste de travail.

La distribution des EPI sur le site est gérée par des distributeurs. Vous pouvez retirer vos EPI dans les distributeurs à l'aide de **votre badge** servant au pointage.

Le distributeur enregistre chaque passage, les quantités retirées et le type d'EPI retiré.



▪ Mode d'emploi du distributeur EPI

Une bonne utilisation du distributeur évite la plupart des pannes

Etape	
Positionner le tambour sur le produit à retirer.	
Passer la carte devant le détecteur	
Attendre que le voyant passe au vert et suivre les indications du tableau de bord avant d'essayer d'ouvrir la trappe. Les distributeurs sont reliés au réseau de l'usine qui peut être lent. Soyez patient.	 Voyant vert 
Ouvrir la trappe délicatement	Les mauvaises manipulations peuvent engendrer des pannes et des dégradations !
Récupérer votre EPI	Jeter les emballages à la poubelle. Il est interdit de les remettre dans les distributeurs !

Les distributeurs ne sont pas la propriété de Faurecia, toute dégradation engendre des frais pour l'usine.

Signalez tout incident à votre superviseur pour qu'il puisse être remonté au service HSE

En cas de problème le numéro affiché sur le distributeur peu être utilisé.

■ Les effets personnels

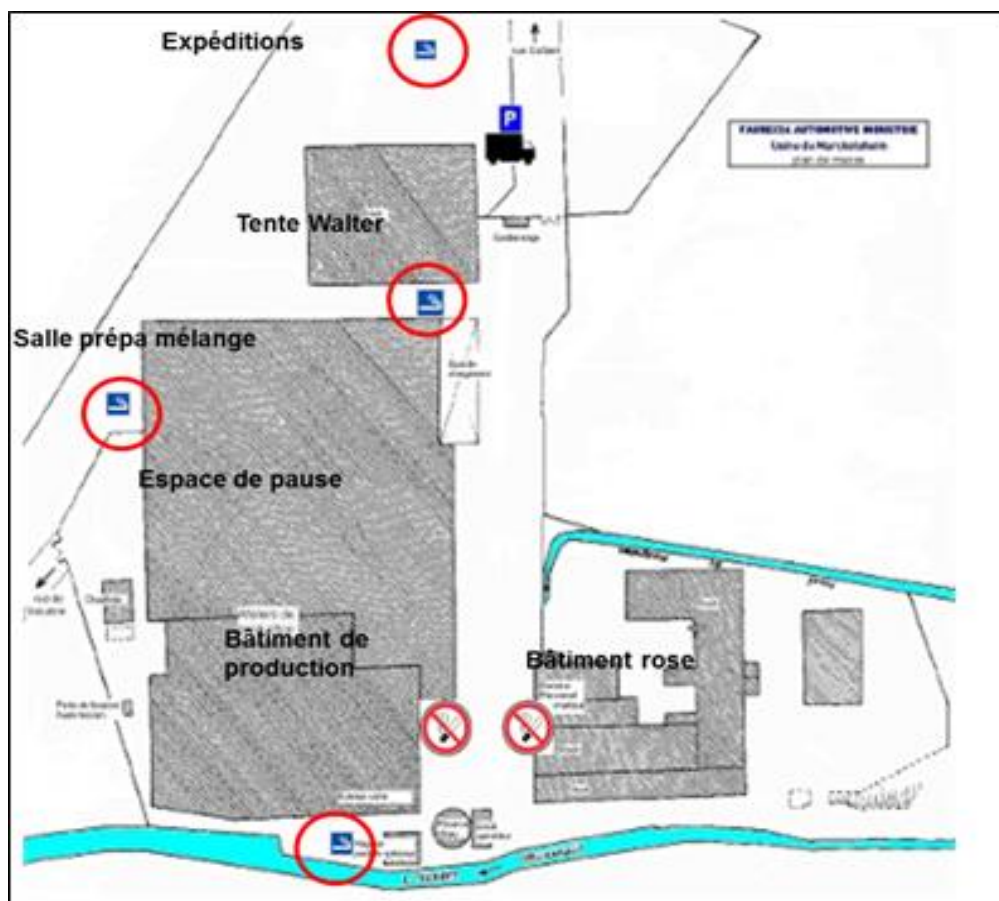
Les effets personnels (téléphones portables, argent...) ne doivent pas être posés sur le poste de travail. Il est rappelé que des cassiers sont prévus pour ranger les effets personnels. Il est rappelé qu'il est interdit d'utiliser les **téléphones personnels** sur le poste de travail.

■ Règles concernant les fumeurs

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'usine et les halls de stockage.

Il est autorisé de fumer à l'extérieur de l'usine **dans les zones prévues à cet effet**.

Ces zones sont reconnaissables par leurs délimitations de couleur bleue.



■ Règles concernant le stationnement

Il est obligatoire de stationner sur le parking prévus à cet effet et en marche arrière.

Il est interdit de se stationner à l'extérieur des emplacements prévus.

Voici les différentes règles qui devront être appliquées pour la circulation afin que tout le monde soit en sécurité :

- Rouler au pas
- Ralentir à proximité de l'entrée du parking car les camions arriveront en sens inverse
- La circulation sur le parking se fait en sens unique
- Entrer sur le parking par l'entrée rue Colbert
- Sortir par la rue
- Stationner en marche arrière
- Sortie des piétons par la rue Louvois en suivant le passage piéton matérialisé
- Le parking à vélos se trouve à l'entrée du nouveau bâtiment



Demandez au service RH l'accès à l'espace sécurité pour les vélos, l'ouverture se fait avec le même badge que le tourniquet.



■ Réfectoire

Les différents repas doivent être pris au réfectoire ou dans l'espace de détente extérieur. Il est interdit de manger au poste de travail ou boire une boisson (autre que l'eau) qui n'est pas dans une bouteille fermée.
Je laisse la zone de pause propre et rangée,



■ Santé- Sobriété

Il est interdit d'introduire de l'alcool ou de la drogue dans l'usine.

■ Visites médicales

Le salarié Faurecia devra se soumettre à **la visite d'embauche d'information et de conseil** au plus tard trois mois après sa prise de poste et à toute visite médicale légale à la date de convocation par le service de la médecine du travail.

En dehors de la visite médicale d'embauche, tout le personnel passe les visites suivantes :

- **Visite médicale obligatoire périodique**
- **Visite de reprise après toute absence de plus de 30 jours** (sauf congés payés) **et après accident de travail ou maladie professionnelle**
- **Visite médicale exceptionnelle nécessitée par l'état de santé ou le poste occupé.**

■ Les représentants du personnel

Le **CSEE** (comité sociale et économique d'Etablissement) ou **CSE** (Comité social économique) substituera dès le 1^{er} janvier 2020 :

- Les **délégués du personnel**
- Le **comité d'entreprise**
- **CHSCT** (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)

■ Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes

• Le harcèlement moral

Le harcèlement moral constitue une forme distincte de harcèlement au travail qui ne présente pas de caractère sexuel. Il se définit comme la répétition de propos ou comportement qui ont pour effet de dégrader les conditions de travail de la victime, de porter atteinte à sa dignité, à ses droits, ainsi qu'à ses conditions de vie.

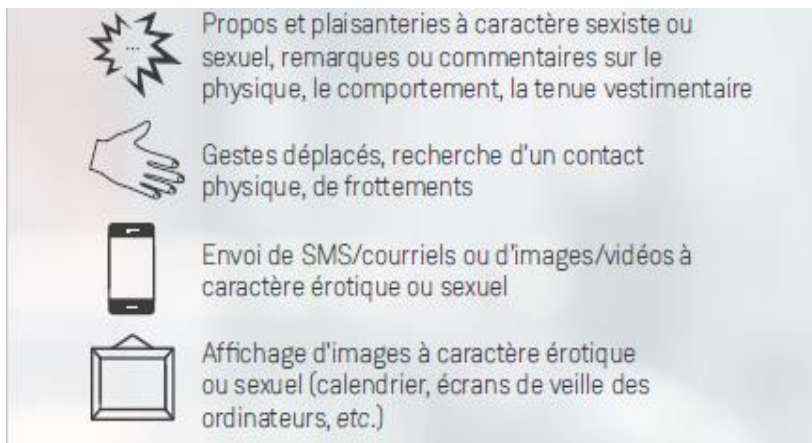
■ L'agissement sexiste

«Tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant »

Le sexisme peut se manifester de diverses façons dans le monde du travail. Certains actes, parfois considérés comme banals, peuvent être constitutifs d'agissements sexistes notamment :

- ☐ Le fait de faire des remarques ou blagues sexistes ;
- ☐ Le fait de critiquer une personne en raison de codes sociaux (soit le fait de dire qu'une femme n'est pas assez féminine, un homme pas assez viril par exemple) ;
- ☐ Le fait de faire des remarques insistantes sur la tenue ;
- ☐ Ou encore le fait de tenir des propos sexistes en lien avec la maternité ou les charges familiales.

■ Le harcèlement sexuel



Distinguer le harcèlement sexuel de la séduction
> respecter la limite : quand la personne (hommes ou femmes) dit « non » !

■ Un rappel à la loi

	INJURES, MENACES	6 mois d'emprisonnement et 22 500 € d'amende
	EXPOSITION À DES IMAGES PORNOGRAPHIQUES, AVANCES SEXUELLES, GESTUELLE OBSCÈNE	2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende
	BAISERS FORCÉS, MAINS AUX FESSES, FROTTEMENTS, AGRESSIONS SEXUELLES	5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende

■ Qui peut vous aider

- ☐ Votre médecin traitant et/ ou le médecin du travail/de prévention
- ☐ Les délégués du personnel ou représentant(e)s syndicaux
- ☐ L'inspection du travail
- ☐ Le défenseur des droits
- ☐ Les associations de défense des victimes
- ☐ Une avocate
- ☐ Les Prud'hommes
- ☐ L'infirmière du travail
- ☐ Le service RH
- ☐ Les référents (A Fuhrmann et O Burner)



■ Mais également...

- ☐ **Pour les embauchés : PROS-CONSULTE** (psychologues à votre écoute en toute confidentialité)

0 805 230 804 code d'accès :6767

Pour toutes et tous :

- ☐ **Défenseur des droits** (ancien médiateur)

09.69.39.00.00 www.defenseurdesdroits.fr

- ☐ **L'association Strasbourgeoise « Mots pour Maux au Travail »** met à disposition des personnes concernés par toute souffrance psychique au travail : Le jeudi de 18h à 21h30 une permanence téléphonique hebdomadaire au 06.64.31.77.60. Des professionnels vous permettent d'obtenir un RDV pour vous écouter

■ Le tourniquet

Un tourniquet est présent à l'accueil du bâtiment, il permet l'accès au bâtiment pour le personnel.

Il est nécessaire de badger pour pouvoir rentrer.

ATTENTION : ne pas oublier de passer à la pointeuse.



■ Les vestiaires

Des vestiaires sont à la disposition du personnel. Ils se trouvent au 2^{ème} étage du bâtiment principal.

On retrouve des vestiaires pour les femmes et les hommes, des cadenas sont disponibles au service RH.

Concernant les intérimaires, un cadenas personnel devra être apporté.



■ Stop Work

Le « Stop Work » est une campagne lancée par le site qui vise à réduire tout type de risque sur les différents postes de travail.

En effet, dès que l'on aperçoit un élément susceptible de causer un risque pour soi même ou pour autrui (problème machine, au sol...) le travail devra être stoppé.

■ Règles de bonne conduite

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les règles de conduite et de sécurité présentées lors de votre formation.

Ne prenez pas d'initiatives personnelles (changement de poste, nouvelles tâches...) sans y avoir été invité par votre manager et sans la formation nécessaire.



La sécurité sur le site

LA SIGNALISATION DE SECURITE

Panneaux d'interdiction :



Entrée interdite aux personnes non autorisées



Interdit aux véhicules de manutention



Défense de fumer



Interdit aux piétons

Panneaux d'avertissement et signalisation de risque ou de danger :



Charges suspendues



Trébuchement



Danger électrique



Véhicules de manutention



Coupure



Zone bruyante



Ecrasement



Matière inflammable



Danger général



Panneaux d'obligation :



Port des gants obligatoires



Passage obligatoire pour les piétons



Protection obligatoire du corps



Lunettes de protection obligatoires



Chaussures de sécurité obligatoires



Manchettes obligatoires



Protections auditives obligatoires



Tenir la rampe en montant et descendant les escaliers

Panneaux de sauvetage et de secours :



Issue de secours



Premiers secours



Point de rassemblement



Issue de secours

Panneaux concernant le matériel de lutte contre l'incendie :



Téléphone pour la lutte contre l'incendie



Robinet d'Incendie Armée (RIA)



Extincteur

Panneaux concernant les zones ATEX:

ATEX = ATmosphère Explosive
Dans une zone ATEX, il est interdit de :
- Porter un gilet jaune
- Porter un téléphone
- Fumer



Qu'est-ce qu'une chute de plain-pied ?

C'est toute perte d'équilibre sur une surface plane ou dans un escalier, y compris s'il n'y a pas de chute.

En France, il s'agit de la **2ème cause d'accident du travail avec arrêt**.

Les accidents de plain-pied regroupent:

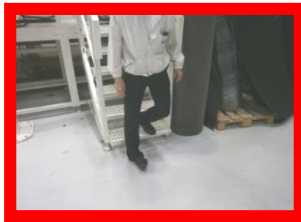
- Les glissades ;
- Les trébuchements ;
- Les faux pas et autres pertes d'équilibre sur une surface plane.

Cela résulte de l'association de plusieurs éléments comme :

- Un obstacle ;
- Un déplacement ;
- Une distraction.

Comment réduire ce risque à l'aide de réflexes simples ?

- Se tenir à la rampe lorsque vous descendez ou montez un escalier ;



- Garder les sols propres (pas d'eau, pas d'huile, etc), utiliser des absorbants si nécessaire ;



- Porter des chaussures de sécurité avec une semelle antidérapante et en bon état dans l'ensemble des zones obligatoires ;



- Utiliser au maximum des revêtements de sol antidérapants (caillebotis, adhésifs et nez de marche antidérapants, etc).



Des moyens simples peuvent être déployés, n'hésitez pas à proposer des Idées d'Amélioration pour continuer à réduire ce risque.

Règles de sécurité – 7 Fondamentaux Sécurité

- 13 Mandatory Rules (13 MR) devient 7 Fondamentaux Sécurité (7SF)
- Règles HSE obligatoires Sécurité des personnes

Le non respect des règles peut faire l'objet de sanction disciplinaire

Depuis 2010 ...

13

HSE Mandatory Rules

faurecia
inspiring mobility

1 Consignation 2 Energies résiduelles & blocage mécanique 3 Badge individuel d'identification 4 Protections physiques & immatérielles 5 Circuits de sécurité 6 Contrôle OK démarrage 7 Règle de réaction	8 Accès toitures verrouillés, ligne de vie et harnais 9 Zones de pincement en rouge + pictogramme 10 Zones dangereuses balisées + affichage du risque 11 Système de graissage centralisé sous haute pression interdit 12 Stop aux intersections aveugles et entrées d'allées de chariots 13 Si matière inflammable, éliminer l'accumulation de celle-ci ou protection contre les sources d'allumage
--	---

En 2020 – 2021 :
PERIODE TRANSITOIRE

LES 7 BASIQUES FONDAMENTAUX « SECURITE »



Règles de sécurité – 13 Highly Recommended

- 13 Highly Recommended Logistique: 13 HR
- Règles logistique obligatoires



Le non respect des règles 13 MR peut faire l'objet de sanction disciplinaire

Sites Sûrs

1 Zones de circulation

- Séparation physique et/ou marquage visuel entre les voies piétonnes et les voies véhicules.
- Zones partagées identifiées par zébra, panneaux d'avertissement ...
- Zones de circulation suffisamment éclairées et l'implantation sécurisée les manœuvres des véhicules
- Règles définies et appliquées par les transporteurs extérieurs.
- Spécifique zoning : zone fumeur, téléphone

1

- A l'intérieur ou à l'extérieur
- Séparations des allées piétonnes et des allées véhicules
- Allées partagées marquées
- Bon éclairage
- Carte de circulation définie



2 Limites de vitesse

- Vitesse limitée pour les véhicules à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments
- Les limitations de vitesses ne sont pas un objectif.

2

- La limite de vitesse définie à véhicules bridés
- Limites de vitesse affichées sur le site



3 Zones de stationnement

- Les zones de stationnement au niveau des quais doivent être clairement identifiées.
- Les règles de circulation véhicules sont affichées.
- Les places de parking sont délimitées (marquage au sol)

3

- Zones de stationnement à l'intérieur et à l'extérieur
- Plan du site avec les différentes zones



4 Stockages Sûrs

- Racks robustes, conformes et sécurisés.
- Articles convenablement sécurisés sur les racks.
- Racks protégés contre les impacts.
- Circulation sécurisée entre & autour des racks de stockage.
- Les limites de charge autorisées et la répartition des stockages sont affichées sur les racks.
- Hauteurs limites de stockage définies.

4

- Rack en bon état
- Hauteurs de piles stable et sûrs
- Hauteurs et poids conformes
- Informations affichées



5 Prévention des chutes & Protection des bordures

5

- Quais fermés ou protégés après opération de chargement / déchargement
- Bords des quais protégés



Règles de sécurité – 13 Highly Recommended

- 13 Highly Recommended Logistique: 13 HR
- Règles logistique obligatoires



Le non respect des règles 13 MR peut faire l'objet de sanction disciplinaire

6 Permis & Autorisations de conduite

6



- Le chauffeur a réussi le test pratique et théorique accrédité
- Permis signé par le directeur de l'usine
- Permis porté par les conducteurs
- Afficher les noms, catégories de véhicules, la date de validité

7 Ceinture de sécurité

- S'il n'y a pas de ceinture de sécurité, le constructeur du véhicule doit fournir un autre système de retenue

7

- Porter la ceinture de sécurité sur les chariots élévateurs !



8 Bons comportements

- Garder toute partie du corps à l'intérieur du véhicule

8



9 Opérations de chargement / déchargement sécurisées

9



- Roues calées, chandelles en bon état, remorque sécurisée, clé de contact conservée, ...
- Appliqué à tous les types de chargement / déchargement (opération latéral, arrière,)

- Top DEM OK pour démarrer les opérations
- Remorques sécurisées de tous mouvements

Règles de sécurité – 13 Highly Recommended

- 13 Highly Recommended Logistique: 13 HR
- Règles logistique obligatoires



Le non respect des règles 13 MR peut faire l'objet de sanction disciplinaire

Piétons Sûrs

10 Protection des zones logistiques

- Dans la zone logistique : mur qualité, contrôle de l'inventaire, tri de produits, ...
- Pas de postes de travail à proximité des zones de circulation sinon protection physique.

10

- Zone de travail sécurisée des véhicules



11 Etre vu & Garder ses distances

- Des vêtements haute visibilité définis (gilet jaune) et portés dans les zones logistiques et les zones de circulation.
- Etablissez un contact visuel entre les piétons et le conducteur.

11

- Distance de sécurité minimale de 1 mètre entre les piétons et les véhicules à moteur.
- Ne pas rester derrière le véhicule.



Véhicules Sûrs

12 Véhicules conformes & Bon état

- Véhicules compatibles vérifiés
- Contrôles d'utilisation pré définis et mise en œuvre
- Règle de réaction : si défaut trouvé, arrêt et ne pas démarrer
- Documentation de l'inspection conforme avec signature et documents disponibles

12

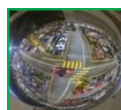


- Véhicules compatibles avec les charges portées.
- Top DEM OK avant toutes opérations

13 Etre vu & Etre entendu

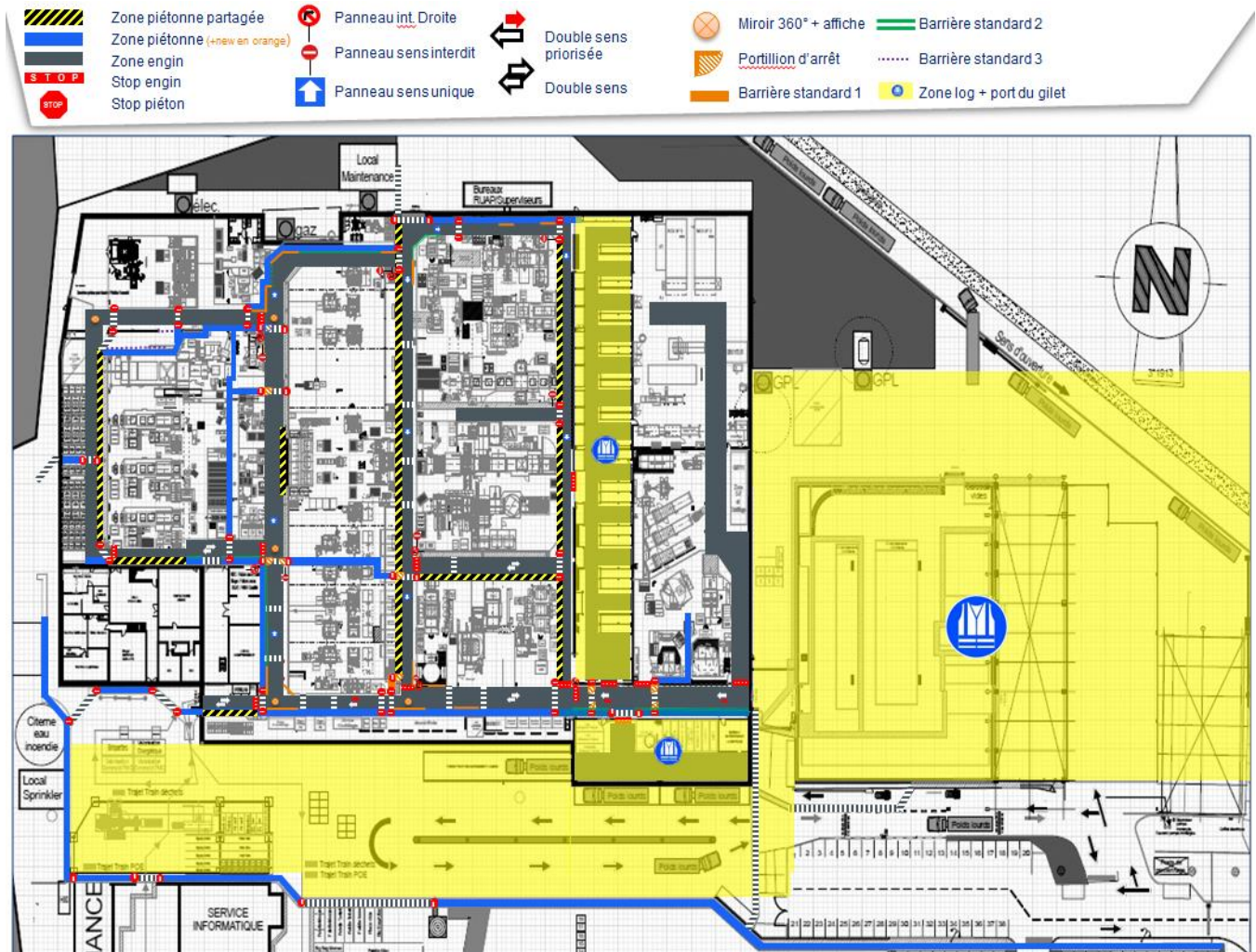
- Réflecteurs / bandes réfléchissantes, ...
- Gyrophare
- Avertisseur sonore de recul

13



- Sensibilisation de présence véhicule

Plan de circulation des piétons et engins



- ➔ Le gilet jaune permet d'être plus visible dans les zones de circulation d'engins
- ➔ A l'inverse, nous vous demandons de ne pas porter le gilet jaune dans les zones non-dédiées afin de ne pas banaliser son usage

Port du gilet de sécurité

■ Avec le gilet jaune

- **Conduite d'un engin de manutention:** petit train, chariot élévateur, H60, H80, Kalmar, nacelle, gerbeur électrique etc.
- **Circulation à pied dans une allée de circulation d'engin avec un chariot ou autre**
- **Manœuvre d'un transpalette électrique ou du gaussin**
- **Zones logistiques :** tente Walter, zone POE, quai, station GPL, cour extérieure, stockage moule, ex-POE, X54, PR, prison qualité, magasin grosses pièces, etc.
- **Personnel sur chantier:** entreprises extérieures ou autres



■ Sans le gilet jaune

- **Piéton circulant :**
 - dans une allée piétonne,
 - au réfectoire,
 - dans le hall d'accueil,
 - dans les bureaux
 - dans les salles de réunion,
 - Etc.
- **Piéton sur un poste de travail ou dans une zone GAP**



Sécurité au poste de travail

La fiche de poste

- Lire la fiche de poste avant la prise du poste et signer au verso votre fiche de poste
- Vérifier que vous portez les EPI demandés par la fiche dans le cas contraire s'adresser au GAP leader qui récupérera les EPI nécessaires chez son superviseur.
- Nota : Lorsque vous avez oublié vos chaussures de sécurité, vous serez renvoyés à votre domicile pour les récupérer.
- Faire le tour de la zone afin de repérer les principaux organes de sécurité.
- Solliciter votre GAP Leader pour toutes questions ou besoin d'informations complémentaire.

Les différents organes de sécurité



Boutons d'arrêt d'urgence



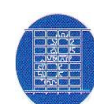
Fin de course de sécurité



Câble d'arrêt d'urgence



Détecteur de présence



Carter de protection



Barrières immatérielles



Toute intervention sur un équipement ne peut se faire qu'après consignation de l'équipement



Exemples d'équipements de protection individuels



Gant sommold



Gant cuir



Gant mousage



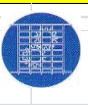
Gant anti-coupure



Masque anti-poussière



Protection auditive

faurecia Usine de Marckolsheim	FICHE DE POSTE	MRC-I-LSS-7001-FR Mise à jour le: 27/06/2017
LIGNE THERMOTAPIS 1 - N°1009		
CONSIGNES GENERALES		
Il est interdit de démonter des carters ou de shunter les sécurités		
 Il est interdit de manger ou de boire (sauf de l'eau) sur le poste de travail afin de ne pas ingérer des aliments souillés		
 Pour votre sécurité emprunter les passages piétons		
IDENTIFICATION DES RISQUES		
 Risque de coupure et de perforation avec les picots	 Risque de brûlures (étuve + cadre chaud)	
 Risque de choc et de coincement avec la porte de protection et les cadres	Attention lors de la séparation des 2 pièces avec un ciseau + cadre chaud	
 Risque d'incendie au niveau des étuves IR Aucune matière ne doit se retrouver dessus.	 Risque électrique (armoire)	
DISPOSITIFS DE SECURITE		
 Boutons d'arrêt d'urgence	 Fin de course de sécurité	 Porte de sécurité
		 Carter de protection.
		 Consigner la machine avant toute intervention
EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE		
 Port des gants sommold obligatoire	 MANCHETTES OBLIGATOIRES	 Casquette obligatoire et mise en place des/elles identification(s) personnelle(s) lors de toute intervention dans la machine.
+ EPI obligatoires dans l'atelier		
IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT		
 Consommation d'eau de nappe phréatique: arrêter la machine lors d'un arrêt prolongé	 Consommation d'électricité: arrêter la machine lors d'un arrêt prolongé	 Production de déchets: respecter le tri
Signature Responsable UAP:		Coordinateur HSE:
Sup. Equipe Rouge:	Sup. Equipe Verte:	Sup. Equipe Bleue:

■ La fiche produit

Elle est **présente sur les postes où sont utilisés des produits chimiques** (colle, bombe de peinture, ...).

Les consignes présentes sur les fiches **doivent être appliquées** lors de la manipulation des produits.

Lire les fiches produits qui sont présentes à votre poste

faurecia Usine de Marcolstein		FICHE PRODUIT Lubrifiant HHS 2000		Code MPC : CM-09-0 Mise à jour : 25/07/2017 MRC-F-LSS-7012-FR
UTILISATION				
SECTEUR : Maintenance Lubrifiant en aérosol				
DANGERS				
 H222 - Aérosol extrêmement inflammable H229 - Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur H315 - Provoque une irritation cutanée H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes sur le long terme Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perfore, ni brûler, même après usage.				
EFFETS INDESIRABLES				
Peut provoquer somnolence ou vertiges				
MANIPULATION			STOCKAGE	
- Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. - Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.			- Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé - Protéger du rayonnement solaire, ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. - Conservez dans un endroit à l'abri du feu.	
PROTECTION INDIVIDUELLE				
Lunettes de sécurité 		Gants en nitrile obligatoires 		
PREMIERS SECOURS				
Si inhalation : Faire respirer de l'air frais. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.	Si ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes.	Si contact avec la peau : Ôter les vêtements touchés et rincer les parties exposées de la peau pendant au moins 15 minutes.		Si contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une irritation persiste.
INCENDIE				
 La décomposition thermique génère : oxydes de carbone				
DEVERSEMENT ACCIDENTEL				
- Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. - Respecter le tri des déchets: poubelle pour aérosol				

■ Les pictogrammes « produits dangereux »



Ces produits peuvent exploser, suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements...



Ces produits peuvent s'enflammer, suivant le cas :

- au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique...;
- sous l'effet de la chaleur, de frottements...;
- au contact de l'air;
- au contact de l'eau, s'ils dégagent des gaz inflammables (certains gaz s'enflamment spontanément, d'autres au contact d'une source d'énergie – flamme, étincelle...).



Ces produits peuvent provoquer ou aggraver un incendie, ou même provoquer une explosion s'ils sont en présence de produits inflammables. On les appelle des produits comburants.



Ces produits sont des gaz sous pression contenus dans un récipient. Certains peuvent exploser sous l'effet de la chaleur: il s'agit des gaz comprimés, des gaz liquéfiés et des gaz dissous. Les gaz liquéfiés réfrigérés peuvent, quant à eux, être responsables de brûlures ou de blessures liées au froid appelées brûlures et blessures cryogéniques.



Ces produits sont corrosifs, suivant les cas :

- ils peuvent attaquer ou détruire les métaux;
- ils rongent la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.



Ces produits rentrent dans une ou plusieurs de ces catégories :

- produits cancérogènes: ils peuvent provoquer le cancer;
- produits mutagènes: ils peuvent modifier l'ADN des cellules et peuvent alors entraîner des dommages sur la personne exposée ou sur sa descendance (enfants, petits-enfants...);
- produits toxiques pour la reproduction: ils peuvent avoir des effets néfastes sur la fonction sexuelle, diminuer la fertilité ou provoquer la mort du fœtus ou des malformations chez l'enfant à naître;
- produits qui peuvent modifier le fonctionnement de certains organes comme le foie, le système nerveux... Selon les produits, ces effets toxiques apparaissent si l'on a été exposé une seule fois ou bien à plusieurs reprises;
- produits qui peuvent entraîner de graves effets sur les poumons et qui peuvent être mortels en pénétrant dans les voies respiratoires (après être passés par la bouche ou le nez ou bien lorsqu'on les vomit);
- produits qui peuvent provoquer des allergies respiratoires (asthme, par exemple).



Ces produits empoisonnent rapidement, même à faible dose. Ils peuvent provoquer des effets très variés sur l'organisme: nausées, vomissements, maux de tête, perte de connaissance ou d'autres troubles plus importants entraînant la mort.



Ces produits ont un ou plusieurs des effets suivants :

- ils empoisonnent à forte dose;
- ils sont irritants pour les yeux, la peau ou les voies respiratoires;
- ils peuvent provoquer des allergies cutanées (eczémas);
- ils peuvent provoquer une somnolence ou des vertiges.



Ces produits provoquent des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques...).

Sécurité des personnes

■ Les produits moussés

Dans la technologie du moussage, on distingue trois produits qui présentent chacun des caractéristiques différentes :

- **L'isocyanate** : il faut éviter tout contact avec ce produit et avec la mousse de polyuréthane qui vient d'être formée, il y a des risques de sensibilisation (allergie).
- **Le polyol**: ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais il peut irriter en cas de contact.
- **Le démoulant (aérosol)** : l'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau.

Pour se protéger de ces risques il faut porter les lunettes et les gants

- **Ne pas pénétrer dans la zone sans motif de service**



Règles spécifiques à l'utilisation des pistolets électrostatiques

Cette nouvelle technologie de pistolet permettant de déposer le démoulant sur les outils de moussage impose le respect de règles spécifiques:

- **Chaussures de sécurité respectant la norme ESD**
- **Non port de vêtements polaires**
- **Autres EPI et règles au poste = se référer à la fiche de poste/fiche réflexe....**



Les pistolets électrostatiques sont une technologie innovante mais fragile. **A l'instar de tous nos équipements, veuillez respecter le bon état du matériel confié.**

■ La fibre de verre

- Cette matière, présente dans l'UAP 1 est irritante, il **faut donc éviter le contact prolongé avec la peau.**
- **Une crème** permettant d'obstruer les pores de la peau est disponible aux sanitaires. L'application de la crème en début de poste ou après s'être lavé les mains réduit la sensation d'irritation.
- **Des gants spécifiques au sommold** doivent être portés sur les postes de travail de l'UAP 1 (en fonction de la fiche sécurité).



Sécurité incendie

■ Le feu est obtenu avec

- Un **combustible** : bois, papier, ...
- Un **comburant** : l'oxygène
- Une **énergie d'activation** : chaleur, étincelle, ...



■ Les moyens de lutte contre l'incendie

Les extincteurs, les Robinets d'incendie armés RIA, les boîtiers d'alarme



Appelle aux
Equipers de
Seconde
Intervention



Message à faire écouter lors de l'intégration

- Prendre connaissance des **personnes formées** pour être efficace lors d'un éventuel départ de feu. La liste de ces personnes est présente sur le panneau GAP.
- Faire le tour de la zone pour **repérer les différents moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, boîtiers d'alarme aux équipes de secours)**



boîtiers d'alarme aux équipes de secours

- Lire la ou les **fiches réflexes** de sa zone afin de connaître les particularités de la machine, ces fiches sont disponibles dans les zones présentant un risque de départ de feu

faurecia **FEU DANS LE FOUR** **53**

L'OPÉRATEUR...

- 1 ...actionne manuellement le système d'extinction au CO2 de la ligne touchée
- 2 Attaque les foyers secondaires ou résiduels à l'aide d'un extincteur à eau
- 3 Alerte les ESI en appuyant sur le bouton d'appel aux équipes de secours

SI le feu DÉGÉNÈRE :

LES ESI...

Ouvre les trappes de désenfumage

...déroulent le RIA en direction du foyer principal

Arrosent le foyer principal avec le RIA et les foyers secondaires avec des extincteurs

Type de sinistre pouvant arriver

Procédure d'intervention pour les ESI

Procédure d'intervention pour l'opérateur

Zone à risque concernée par la fiche

Plan de la zone

FICHE RÉFLEXE - L1 LIGNE

FOURS

Extincteur RIA

MRC-I-EES-7002-FR

Sécurité des personnes - évacuation

L'évacuation est réalisée lorsque l'on estime que la sécurité de l'ensemble du personnel est en danger.

■ Quand évacuer ?

On évacue lorsque l'on entend ce message sonore jusqu'au point de rassemblement.

Evacuez l'usine dans le calme, jusqu'au point de rassemblement

Son: 

Message à faire écouter lors de l'intégration

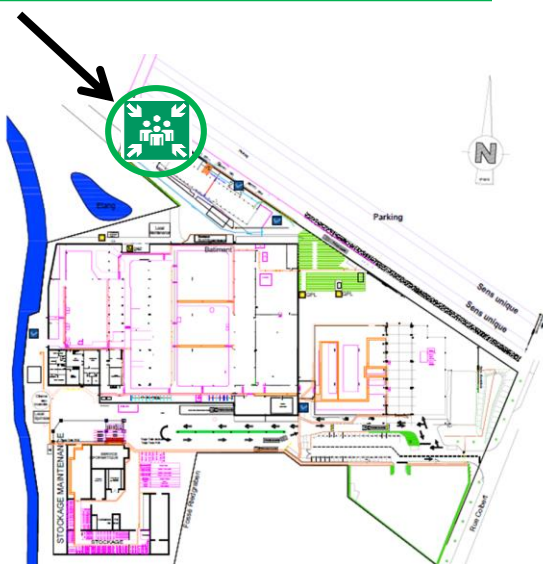
■ Comment évacuer ?

1. **Cessez** immédiatement toute activité.
2. Mettre les **lignes de production à l'arrêt** proprement et fermer les fenêtres et les dômes.
3. **Rassemblez votre équipe à la zone GAP** et dirigez-vous, **tous ensemble**, en direction du **point de rassemblement « sans paniquer »** et en fermant les portes derrière vous.
4. **Ne jamais faire demi-tour**, même pour récupérer vos affaires personnelles.

Rejoignez le point de **rassemblement** dans le calme et rester avec les membres de votre équipe.

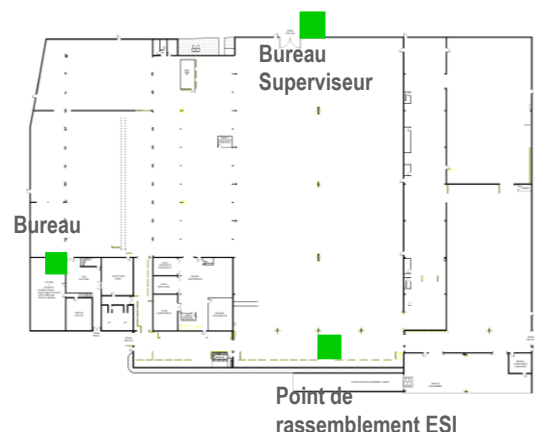
Evacuer les chariots élévateurs de l'usine ils présentent un risque d'explosion et doivent être garés le long de la tente Walter.

POINT DE RASSEMBLEMENT PRINCIPAL



Emplacement des boutons d'alarme d'évacuation :

 boîtiers d'alarme d'évacuation





Environnement



ISO 14 001 c'est quoi ?

C'est une démarche volontaire de l'entreprise qui donne un cadre pour maîtriser nos impacts sur l'environnement.

C'est une norme basée sur le développement durable et l'amélioration continue.

Quelques exemples d'impacts de l'entreprise sur l'environnement :

Impacts	Description	Exemples de moyens de maîtrise
Risque de pollution de l'air	Rejets de solvants dans l'air suite à l'utilisation de démoulant	➤ Pistolets électrostatiques ➤ Surveillance des débits de démoulant ➤ Surveillance des rejets
Risque de pollution de l'eau	Rejets d'eau provenant des DJE et du refroidissement des machines	➤ Surveillance et nettoyage des postes de filtration de l'eau des DJE ➤ Traitement de l'eau des DJE à la station de traitement des eaux urbaines ➤ Surveillance de la température de rejets
Consommation d'eau de la nappe	Alimentation des DJE et refroidissement des machines	➤ Mise en place de vannes thermostatiques pour limiter la consommation en eau
Risque de pollution sol / sous sol et eaux	Pollution en cas de déversement accidentel de produits chimiques ou d'eau d'extinction suite à un incendie	➤ Bacs de rétention ➤ Kit d'intervention en cas d'urgence / présence d'ESI formés ➤ Isolement du site pour retenir les eaux d'extinction

Sans oublier : La consommation d'énergie, les déchets générés par notre activité et la consommation de matières premières et consommables (produits chimiques, plastiques, textiles ...)

Environnement – tri des déchets principaux

■ Poubelle orange : Déchets à valorisation énergétique



faurecia
**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**



Chutes
moquette



Chutes
sommold +
moquette



Polystyrène



Plaques
sommold non
thermoformée

- Chutes moquette
- Plastiques
- Chutes presses chaudes non éffilochables
- Chutes sommold avec moquette tuft
- Polystyrène
- Déchets balayages
- Pièces rebutées
- Déchets ménagers
- Déchets EPI
- Big bags usagés/tissus d'emballage
- Cerclage plastique
- Sommold en plaque non thermoformées
- Déchets fibres et poussière ligne de cardage ensachés
- Chutes et déchets FMP (uniquement si presse à balles HS)
- Chutes de moquette+ masse lourde



■ Poubelle Bleue : Sommold PMG

faurecia
SOMMOLD



Chutes
périphériques
sommold



- Chutes périphériques des lignes sommold
- Plaques sommold issues des vidages des lignes
- Rebutés de la carte

■ Déchets récupérés par le train POE (pièce origine extérieur)

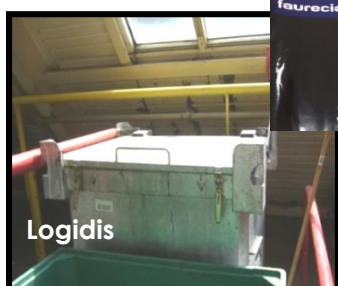


**PAPIER /
CARTON**

- Carton d'emballage
- Mandrin, papier



■ Déchets souillés



**DÉCHET
SOUILLÉ**

- Absorbants souillés par des huiles, du polyol ou de l'isocyanate
- EPI souillés par ces mêmes produits

Mis dans le logidis situé sous la verrerie du spine

■ Bombes aérosols vides



AÉROSOL

- Bombes de colles, de peinture, de dégrissant, ...

Mis dans le bac de récupération situé sous la verrerie du spine



**Pas de stockage
au poste**

Qualité – les 8 basiques

- Vous connaissiez les 7 basiques, mais quelques changements apparaissent en 2019 :
 - L'arrivée d'un 8ème basique : l'audit. Il inclue les audits produit, audits process et les audits du type kamishibai
 - Le changement de noms de basiques que vous connaissiez déjà.
 - Il faudra s'habituer à ces nouveaux logos



Afin de garantir la qualité des pièces produites et livrées à nos clients, il est interdit à un opérateur de travailler sur un autre poste que celui dont il est titulaire sans une consigne préalable et explicite de son GAP leader.

Lexique

- **CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** : Il permet de contrôler ses connaissances et son savoir-faire pour la conduite en sécurité de ce type d'équipements.
- **EPI (Equipement de Protection Individuel)** : Elément qui protège un individu d'un risque donné (gants, lunettes, protection auditive...)
- **EPI (Equipiers de Première Intervention)** : personnes formées à la manipulation d'extincteurs.
- **ESI (Equipiers de Seconde Intervention)** : personnes formées à intervenir de manière organisée (reconnaissance, gestion des accidentés, lutte contre le feu, ...) en cas d'incendie.
- **FES (Faurecia Excellence Système)** : Système de management de l'amélioration continue
- **GAP (Groupe Autonome de Production)** : Le GAP est la cellule élémentaire de travail. Il se compose d'un petit nombre de personnes (8 au maximum à la Production) qui travaillent dans un même espace et la même tranche horaire.
- **GAP Leader** : opérateur membre du GAP ayant pour rôle de réduire toutes les aléas (qualité, alertes logistiques, sécurité, personnel...) aux postes afin que le GAP atteigne ses objectifs.
- **HSE (Hygiène Sécurité Environnement)** : Ensemble des règles de sécurité, d'hygiène et d'Environnement
- **IA** : Idée d'amélioration
- **IT** : Instruction de travail
- **PI**: Identification Personnelle
- **QRCI (Quick Response Continuous Improvement)** : démarche managériale pour réagir rapidement et efficacement aux écarts de performance
- **RIA (Robinet d'Incendie Armé)** : Il s'agit d'un dispositif de première intervention, permettant d'attaquer un feu naissant avant son extension, en attendant l'arrivée des sapeurs-pompiers.
- **RUAP** : Responsable de l'UAP
- **SMED (Single Minute Exchange of Die)** : Littéralement « changement d'outil de presse en une minute », expression traduite en français par « changement rapide d'outil ».
- **SST (Sauveteur Secouriste du Travail)** : est une personne formée aux premiers secours et préposée à les dispenser, c'est-à-dire chargée par l'employeur de dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident du travail
- **STS** : Schéma de tâche standard
- **TCT** : Table de combinaison des tâches
- **UAP (Unité Autonome de Production)** : L'UAP est une entité de la Production qui dispose de tout le personnel et des équipements nécessaires pour satisfaire son client.
- **White Plant (usine blanche)** : démarche permettant d'améliorer le 5S et reposant sur 8 principes (rien au sol, éclairage adéquat, couleur blanche, nettoyage rapide et réduction des pollutions, rien n'est caché, alignement horizontal et vertical, beau et bien du 1er coup et respecter le produit)
- **5S** : technique de management japonaise qui repose sur cinq principes (éliminer, nettoyer, ranger, standardiser et respecter).

Parcours d'intégration

- Nom :

■ Prénom :

■ Date d'entrée :
- Responsable hiérarchique :

■ UAP :

■ GAP :

Intérimaires/ Embauchés en production						
Agence : Date d'entrée :	Formateur	Délai	Date de la formation	Signature du responsable	Eventuellement le nom du collègue avec lequel la personne travail en doublon	Signature de la personne formée
Formation générale (dont livret d'accueil du site et protocole)	Agence de travail temporaire	Avant la prise du poste Durée: 1 heure				
DOJO 7 Safety Fundamentals	Agence	Avant la prise du poste Durée: 1 heure				
DOJO Logistique (pour les caristes)	Agence	Avant la prise du poste Durée: 1 heure				
Attribution d'un numéro opérateur	Agence	Dans la semaine			Préciser le numéro =	
Présentation du règlement intérieur	Agence	Avant la prise du poste Durée: 1 heure				
Attribution des équipements FAURECIA : Vétements, chaussures et casquette...	Agence	Avant la prise du poste				
Attribution de la PI	Service HSE	Avant la prise du poste Durée: 1/2 heure				
Formation au poste: retour check-list complétée	Superviseur	Dans la semaine Durée: selon le poste				
Formation renforcée à la sécurité	Superviseur	Le jour d'arrivée Durée: selon le poste				
Ecole de formation FES & Being Faurecia	Ressources humaines	Dans le mois Durée: 1 heures				
DOJO qualité : les basiques	Service Qualité	Dans le mois Durée: 1 heure 30				